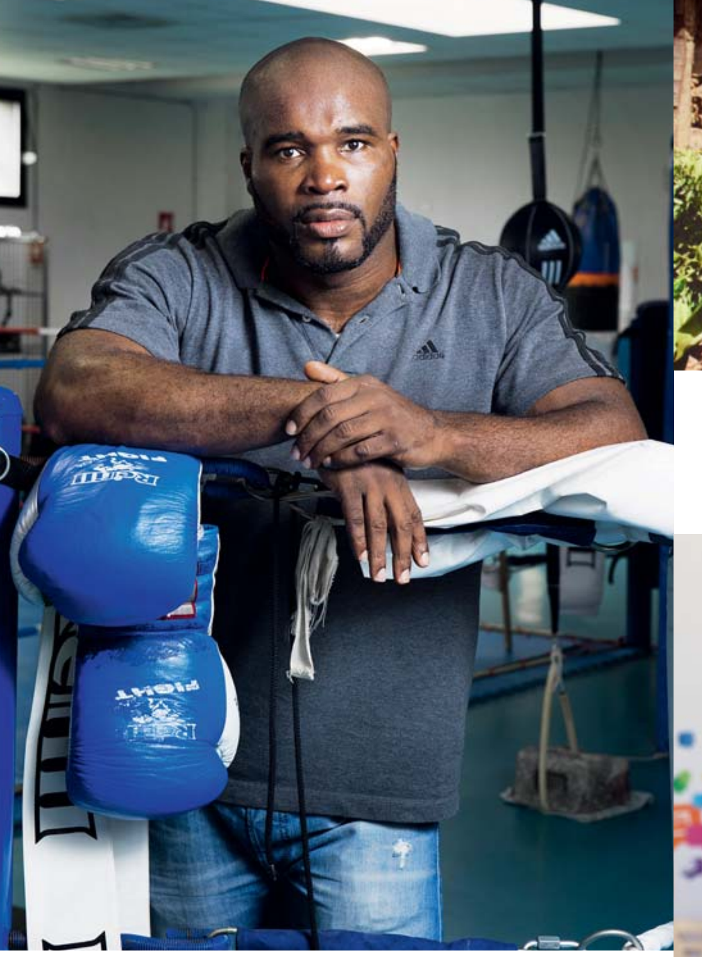
Seine-Saint-Denis
LE MAGAZINE

N°43 * MARS - AVRIL 2015

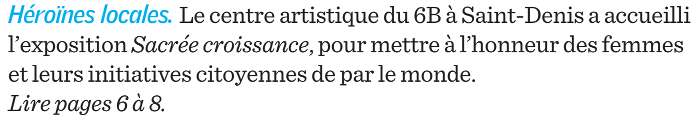
seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

Élections départementales 22 - 29 MARS Mode d'emploi





Mormeck descend du ring. Après six titres de champion du monde, à 42 ans, le boxeur Jean-Marc Mormeck arrête sa carrière après être passé par les clubs de Drancy, Noisy-le-Grand, Pantin, Bobigny et Aulnay/Bois.



Héroïnes locales. Le centre artistique du 6B à Saint-Denis a accueilli l'exposition *Sacrée croissance*, pour mettre à l'honneur des femmes et leurs initiatives citoyennes de par le monde.
Lire pages 6 à 8.



Le numérique tient salon. Présentation de matériel informatique à destination des professionnels des collèges et des écoles à Saint-Denis et Montfermeil.

Tout pour la musique. La Philharmonie de Paris incarne jusque dans son architecture la volonté de sortir la musique classique des beaux quartiers pour la rendre accessible au plus grand nombre. C'est tout le sens du partenariat mis en place avec le Département de la Seine-Saint-Denis pour des actions d'éducation artistique et culturelle.

Toujours d'actualité. Il y a cent ans, Jaurès était assassiné. Pour rendre hommage à son combat républicain, les élèves de 5e du collège Jean-Jaurès de Montfermeil ont réalisé une fresque géante sur leurs murs.

Une yourte citoyenne. L'association 360° Sud de Clichy-sous-Bois a organisé fin janvier une semaine d'ateliers et de débats pour créer un système d'échange local solidaire (Sel) et sa propre monnaie.

Des étoiles rouges. Le Red Star a longtemps tenu tête à Saint-Etienne, club de Ligue 1, dans son 8e de finale de Coupe de France à Jean-Bouin. Les Audoniens s'inclinent finalement 2-1.

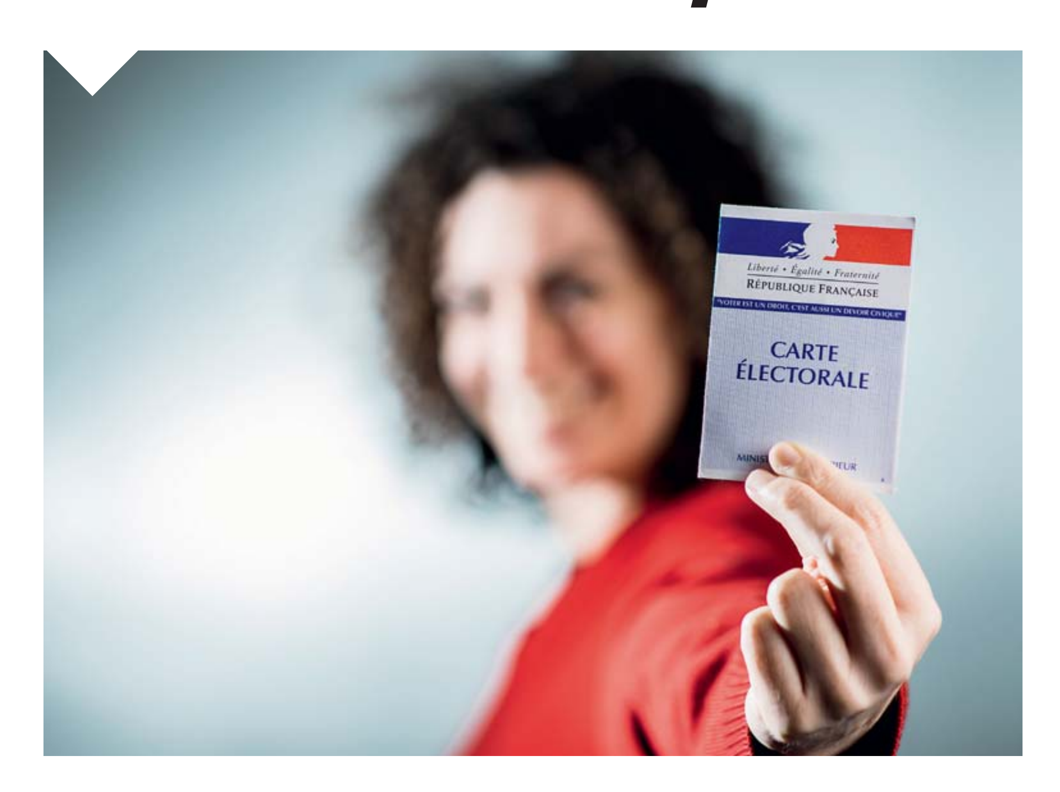
Sommaire





Le magazine d'information du Conseil général de Seine-Saint-Denis ı N°43 ı mars - avril 2015 ı CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS 93006 BOBIGNY CEDEX ı Tél.: 01439394 67 // mag93@cg93.fr // Directeur de la rédaction : Olivier Cessot ı Rédactrice en chef : Sabine Cassou - 01 43 93 94 60 - scassou@cg93.fr ı Rédaction : Isabelle Lopez - 01 43 93 94 19 - ilopez@cg93.fr ı Georges Makowski - 01 43 93 94 69 - gmakowski@cg93.fr - Christophe Lehousse - 01 43 93 94 37 - clehousse@cg93.fr ı Ont collaboré à ce numéro : C. Bardavid, S. Coye, N. Dubessay, E. Sabado ı Photothèque : Valérie Melle - 01 43 93 94 54, Betty Sotot 01 43 93 77 83 ı Secrétariat : Sylvie Dorr - 01 43 93 94 67 ı Photos de couverture : Eric Garault, Bruno Lévy, Franck Rondot, Véronique Guillien ı Direction artistique et maquette : JBA ı d'après la maquette originale de La Commune ı Secrétariat de rédaction : JBA ı **Abonnements** mag93@cg93.fr ı **Crédits photo** Ad Luminem : p. 32 ı F. Bajande : p. 11, 28, 39 ı M. Barriera : p. 11 ı W. Beaucardet : p. 2 ı E. Garault : p. 3 ı B. Géminel : p. 22 ı B. Gouédard : p. 34 ı S. Hitau : p. 3, 11, 23 ı Y. Kellermann : p. 2 ı M. Lathuillière : p. 22 ı P. Laurençon : p. 10 ı V. Léon : p. 9 ı B. Lévy : p. 3, 15, 34 ı

22 et 29 mars
Élections mode d'emploi



« La loi et la jurisprudence électorale ne prohibent pas formellement la publication d'un éditorial ou de photos d'élu(e)s dans le magazine du Département à l'approche des élections départementales prévues les 22 et 29 mars. Toutefois, à quelques jours de cette échéance, dans un souci d'équilibre entre tous les candidat(e)s, j'ai décidé que ne soient publiés, dans ce numéro, ni éditorial ni photos de candidat(e)s hormis les tribunes des groupes. »

Stéphane Troussel *président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis*

M. Lord : p. 10 | J.L. Luyssen : p. 2 | Meyer : p. 23 | N. Moulard : p. 2, 8, 34 | J-L Petit : p. 32 | M. Ribes : p. 8 | D. Ruhl : p. 3, 10, 22, 23, 25, 27, 29 | W. Vainqueur : p. 9 | **Impression** Public Imprim | Distribution : Médiapost, Champar , Isa + | Tirage : 650 000 exemplaires | N° ISSN : 1969-9727 | Directeur de la publication : Stéphane Troussel, président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis | www.seine-saint-denis.fr | Imprimé sur du papier sans chlore. | **Pour toutes réclamations concernant la diffusion du magazine, écrivez à :** cg93@champar.fr si vous habitez à : Aubervilliers, La Courneuve, L'Ile Saint-Denis, Pierrefitte, Saint-Denis, Stains, Villetaneuse, Saint-Ouen, Bagnolet, Bobigny, Drancy, Montreuil, Les Lilas, Le Pré Saint-Gervais, Pantin, Romainville, Le Bourget, Dugny, Epinay-sur-Seine. cg93lemag-reclam@orange.fr si vous habitez à :Aulnay-sous-Bois, Bondy, Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Gournay-sur-Marne, Le Blanc-Mesnil, Le Raincy, Les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Noisy-le-Sec, Rosny-sous-Bois, Sevran, Tremblay-en-France, Vaujours, Villemomble, Villepinte.

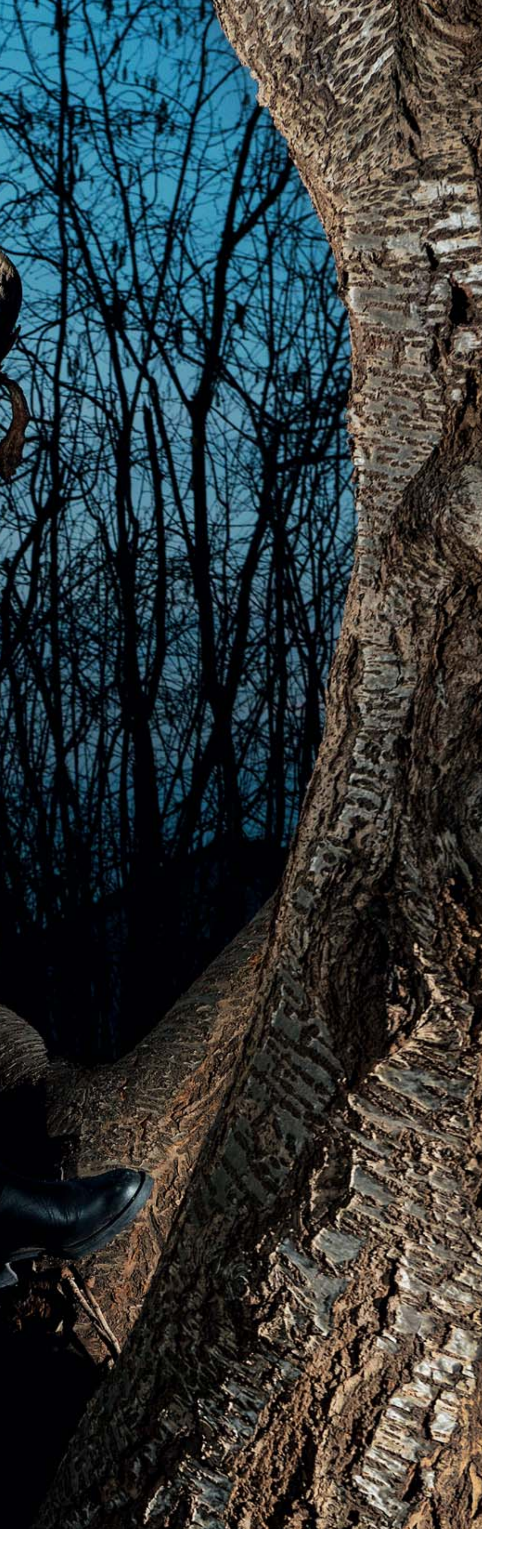




Rendez-vous

« Il y a énormément de gens ici qui ont de bonnes idées et de l'énergie à revendre. »

Marie-Monique Robin, journaliste



★ **Marie-Monique Robin**

Citoyenne du monde

Habitante de Pierrefitte, la journaliste Marie-Monique Robin bat le rappel pour le Sommet de l'Onu sur le climat (COP21), fin 2015 au Bourget. Dans son dernier documentaire, elle alerte à son tour sur l'état de la planète.

Propos recueillis par **Christophe Lehousse**
Photographies **Eric Garault**

Il faut cultiver notre jardin. Marie-Monique Robin a fait sienne la citation de Voltaire, au propre et au figuré. Pendant que son potager dort dans l'hiver pierrefittois, la journaliste Prix Albert Londres 1995 sillonne la France avec son documentaire *Sacrée croissance* pour convaincre les citoyens de l'urgence à changer leur mode de vie.

Dans* Sacrée croissance*, vous alertez sur la dégradation de notre planète. Qu'est-ce qui pourrait la sauver ?

Dans la transition écologique qu'il faut amorcer, il y a selon moi trois piliers à mettre en œuvre. D'abord, l'alimentation : il faut développer l'agriculture urbaine, parce que multiplier les jardins partagés est moins coûteux qu'un système agroindustriel dépendant du pétrole. Ensuite, l'énergie : il faut absolument abandonner les énergies fossiles, responsables d'un réchauffement climatique qui s'annonce dramatique. Enfin, la monnaie : avoir des monnaies locales en parallèle de la devise nationale renforce le développement des territoires.

Vous faites un tour du monde des « héros locaux ». Y en a-t-il aussi en Seine-Saint-Denis ?

Oui, bien sûr. Il y a énormément de gens ici qui ont de bonnes idées et de l'énergie à revendre. Je pense par exemple à Valérie Chafik, ★★★

★★★

une assistante maternelle d'Epinay qui a lancé un jardin en permaculture pour familiariser les tout-petits avec le jardinage. Mais pour le moment, les initiatives restent parcellaires en France. Rien de comparable avec l'île de Samso, au Danemark, dont les habitants ont tous investi dans des éoliennes qu'ils exploitent en coopérative. Idem pour les monnaies locales : il en existe une quarantaine en France, comme la Pêche à Montreuil, mais elles ne sont pas encore assez développées.

La Seine-Saint-Denis accueille à la fin de l'année la COP21, le Sommet de l'Onu sur le climat. Y serez-vous ?

J'y serai, d'une manière ou d'une autre. Je sais que l'exposition que j'ai conçue autour de 10 portraits de femmes impliquées dans la transition écologique y sera, donc je ne devrais pas être loin. Ce qui est sûr, c'est que je vais passer mon année sur les routes pour convaincre les gens de se mobiliser pour ce sommet.

“Pour la première fois, nous sommes devant la question des limites de notre planète.”

À votre avis, la communauté internationale parviendra-t-elle enfin à un accord pour limiter la hausse des températures à 2 degrés d'ici 2100 ?

Pour les deux degrés, je suis pessimiste. Je pense très sincèrement qu'on va les dépasser. L'enjeu maintenant, c'est de ne pas avoir un réchauffement climatique beaucoup plus important. Mais l'équation est simple : pour la première fois dans notre histoire, nous sommes devant la question des limites de notre planète. Or affronter cette question, c'est affronter celle du partage. Il est donc temps d'avoir un vrai courage politique pour assumer la situation et fixer une feuille de route à laquelle tout le monde se tiendra.

Qu'est-ce qui vous a amenée personnellement à vous installer en Seine-Saint-Denis ?

Je navigue entre deux territoires qui n'ont rien à voir l'un avec l'autre. Initialement, moi, je suis une fille de paysans, des Deux-Sèvres. Et puis, je me suis établie à Saint-Denis en 1992 où j'ai vécu pendant 7 ans. Mais je voulais un jardin – on ne se refait pas – et je me suis donc installée à Pierrefitte. Ici, je suis bien, on se croit un peu en province.

Quel rôle un département comme la Seine-Saint-Denis peut-il jouer dans la transition écologique ?

Il faut qu'il poursuive dans la voie amorcée. Des initiatives citoyennes fleurissent un peu partout, et c'est bien de les soutenir. Par exemple, je me rends régulièrement dans les jardins partagés des Territoires de Saint-Denis, qui font en plus de l'insertion professionnelle. C'est un endroit génial, mais il y en a encore trop peu ! C'est bénéfique à plus d'un titre : c'est respectueux de l'environnement, c'est efficace contre la malbouffe, et ça rend les gens heureux ! Je l'ai vu partout dans le monde. ✎ **C. L.** ★

• *À lire et à voir :* Sacrée Croissance *aux Éditions de La Découverte en livre et en documentaire produit par Arte.*
• *Exposition itinérante :* Sacrée croissance. Portraits de femmes d'avenir, *au Bourget durant la COP21.*





Fabien Gordon, parent, a aidé à aménager un potager dans une Maison d'assistantes maternelles d'Épinay-sur-Seine

Au départ, on voulait juste que les enfants de ce quartier aient des légumes sains à peu de frais. Car bien manger coûte cher pour certains budgets. Et puis, le jardin a prospéré. Les petits ont un contact avec la terre, ils apprennent à reconnaître les légumes, à savoir quand ils poussent. Et du coup, leurs parents s'y mettent aussi!



Vendredi 17 avril
AUBERVILLIERS

Cap sur le Brésil

En mai dernier, sortait un disque qui réunissait les comédiennes Agnès Jaoui et Helena Noguerra, la soprane Natalie Dessay et la guitariste virtuose Liat Cohen. Quatre femmes au caractère de feu amoureuses de la musique brésilienne. *« Cette musique je m'en lasse aussi peu que Bach ou Schubert »* confie Agnès Jaoui. Une aventure humaine et artistique exclusivement féminine qui a touché Helena Noguerra. Quatre femmes accompagnées d'une seule guitare qui ont choisi d'interpréter parmi tant de chefs d'œuvre *Desafinado, A felicidade, Agua e vinho, Modinha* mais aussi *Bidonville* de Nougaro, les *Eaux de mars* de Moustaki. Un moment tout en douceur avec juste ce qu'il faut de saudade et de samba. De Heitor Villa-Lobos à Antonio Carlos Jobim, c'est un voyage au cœur de la musique brésilienne, classique autant que populaire, que propose « Rio-Paris ».

L'Embarcadère : 5 rue Edouard-Poisson, Aubervilliers, 01 48 11 20 35, reservation@mairie-aubervilliers.fr



En 2015, Auber 93 repart avec dix professionnels.

★ **Cyclisme**

Auber 93, nouvelle vie en bleu

AUBERVILLIERS. **Après le départ de son sponsor historique,** on aurait pu croire à la disparition d'Auber du peloton professionnel. Mais les P'tits Gars d'Auber en ont encore sous la pédale ! Ils se sont recentrés sur l'objectif de toujours du club municipal d'Aubervilliers : former des jeunes et permettre à tous les cyclistes de rouler à leur niveau. Depuis 21 ans, ce club est présent à tous les échelons du vélo, depuis l'école de cyclisme jusqu'aux pros.
Cette année, le directeur sportif, Stéphane Javalet, a de nouveau misé sur la jeunesse : six coureurs sur dix ont moins de 26 ans et une forte envie de briller. Même méthode pour l'équipe féminine, où trois coureuses expérimentées encadreront des juniors. Les hommes et les femmes se sont fixés le même objectif, la Coupe de France par équipe. Que leurs supporters se rassurent, cette année encore Auber va secouer le peloton ! G. M.



Stéphane Javalet, directeur sportif d'Auber 93

Auber 93 sera combatif et veut séduire de nouveaux partenaires. Nous proposons un projet clé en main pour la Deuxième division et les grandes courses dès 2016.

+web Retrouvez les témoignages des grands noms du cyclisme français passés par Auber 93.
www.seine-saint-denis.fr/11833

Jusqu'au 16 avril
AUBERVILLIERS, BAGNOLET, LES LILAS, MONTREUIL, PANTIN, VILLETANEUSE

La plume et les pointes

L'homme n'a cessé depuis l'Antiquité de classer les arts mais le processus créatif, lui, ne s'embarrasse guère de ces catégories. Pour preuve, le festival Concordan(s)e qui, depuis neuf ans, invite écrivains et chorégraphes à imaginer ensemble un spectacle. Aussi riche qu'original, le fruit de ces croisements est à savourer du 5 mars au 16 avril dans six villes du département.

Retrouvez le programme sur ***concordanse.com***



Du 7 au 22 mars
MONTREUIL

DIALOGUE POÉTIQUE

Sophie Brassart aime marier les arts. Plasticienne et poétesse elle-même, la Montreuilloise s'est associée au peintre Jean-Pierre Lourdeau pour un dialogue entre mots et pinceaux sur le thème de l'écologie et des éléments naturels. Le résultat sera mis en ligne sur sa « ruche de poésie en ligne » (graindeble.blogspot.fr/) le 8 mars, dans le cadre de la manifestation nationale Le Printemps des poètes.

Retrouvez les autres événements de la manifestation sur ***printempsdespoetes.com***

Du 10 au 12 avril
LA COURNEUVE

La saison du jonglage

Peu de festivals de jonglage existent en France, et il se trouve que l'un des principaux est en Seine-Saint-Denis ! L'événement est organisé par la Maison des jonglages, une structure unique en son genre, ouverte à La Courneuve en 2008 afin de répondre aux besoins de lieux de création mais aussi de formation et de médiation culturelle. *« C'est une discipline en pleine effervescence et très créative,* précise son directeur, Thomas Renaud. *Nous voulons être son épicentre fédérateur, là où s'élaborent les projets jonglés de demain. »* Le programme du festival en atteste, avec des créations à la croisée du jonglage, de la danse, du théâtre, de la musique, de la performance, où balles, massues mais aussi des objets beaucoup moins conventionnels, comme des pelles, semblent animés d'une vie propre. Des spectacles tantôt grandioses tantôt poétiques tantôt drolatiques mais toujours magiques.

Informations au 01 49 92 60 54 ou sur ***maisondesjonglages.fr***



Du 20 mars au 17 avril ★ **Banlieues Bleues**

Éclosion de talents jazzys



Les britanniques Black Roots et Mr Rocksteady en personne, enchanteront vos oreilles à l'espace Lumière, le 21 mars à Épinay-sur-Seine.

FESTIVAL. **C'est le printemps.** Bourgeons et fleurs s'épanouissent… Et en Seine-Saint-Denis, des jeunes pousses d'un autre genre éclosent. Des jeunes pousses… musicales ! En 2015 encore, Banlieues Bleues, le festival dédié au jazz et aux musiques qui s'en inspirent, a en effet invité de nombreuses pépites parmi les plus prometteuses et créatives de la scène française et internationale. Comme le saxophoniste Guillaume Perret et sa formation de jazz-rock progressif Electric Epic, la chanteuse Cecile McLorin Salvant et l'accordéoniste virtuose Vincent Peirani, l'électro-acoustique Magnetic Ensemble, formé autour du percussionniste Antonin Leymarie, ou encore les rappeurs sénégalais Bat'Haillons Blin-D. Et les amateurs de jazz plus classique ou historique ne seront pas non plus en reste avec, par exemple, le Sun Râ Centennial Arkestra dirigé par Marshall Allen, un All Stars célébrant le label culte Strata-East, l'hommage à Nat King Cole de Hugh Coltman ou encore l'Umlaut Big Band, orchestre de 15 musiciens revisitant les chefs d'œuvre du swing des années 30. Pour découvrir tout cela et plus encore, rendez-vous le 20 mars, jour du printemps bien sûr ! **S. C.**

Renseignements et réservations : 01 49 22 10 10.

banlieuesbleues.org



Du 27 mars au 11 avril
DANS 28 VILLES

Quand le livre s'évade des rayons

Donner accès à tous aux livres, les bibliothèques du département le font au quotidien. Mais, pour l'association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis qui les fédère, il y a une autre manière de découvrir la littérature : *« Faire entendre l'auteur, sa voix et sa parole ».* C'est pourquoi elle organise désormais chaque année un festival dédié à *« une littérature contemporaine vivante et de qualité »*, explique sa responsable Eloïse Guénéguès. À l'image du coup d'envoi de cette septième édition, donné le vendredi 27 mars à la bibliothèque Robert-Desnos de Montreuil : une lecture d'*Autoportrait* d'Édouard Levé par le parrain du festival, le comédien Mathieu Almaric ! Suivront une centaine d'invités qui, durant quinze jours et aux quatre coins du département, nous parleront littérature mais aussi cinéma ou arts plastiques, se livreront à des performances, etc. Parce que, oui, la littérature est plus que jamais vivante.

Programme complet sur ***hors-limites.fr***

Jusqu'au 28 juin ★ **Développement durable**

Mettons-nous **au vert !**

SEINE-SAINT-DENIS. **La Semaine du développement durable est, pour les parcs départementaux, une institution.** Mais cette année, l'événement prend une saveur toute particulière avec l'accueil cet hiver dans notre département de la Conférence internationale sur le climat (COP21). Les équipes se sont donc mises en quatre, en programmant six expositions et une fête ! Cette dernière aura lieu au parc Georges-Valbon le 5 avril avec des jeux, des ateliers et deux expositions consacrées à l'eau. L'une transformera les 8-12 ans en enquêteurs sur les pas de Titeuf, l'autre constituera un véritable spectacle.
Le parc de Sausset a lui aussi vu double, avec une exposition didactique et une autre plus ludique (à partir de planches de bande dessinée) sur le réchauffement climatique (jusqu'au 3 mai). Le parc de l'Île-Saint-Denis (4 avril – 17 mai) et celui de la Bergère (20 mai – 28 juin) vous feront quant à eux « Bouger Vert », tandis que le parc de la Poudrerie mettra la croissance à l'honneur (6 mai – 25 mai), au sein d'un petit village reconstitué. Le tout en matière recyclée, et recyclable bien sûr ! **S. C.**

Programme complet sur
parcsinfo.seine-saint-denis.fr

Des ateliers dans les parcs sur le thème du développement durable.





Les 27, 28 et 29 mars
BOBIGNY, EPINAY-SUR-SEINE ET AUBERVILLIERS

Pharell Williams symphonique !

Imaginez de jeunes solistes chantant Pharell Williams, Lou Reed ou Diana Ross, accompagné d'une section cuivre jazzy et d'un ensemble bois et cordes venus du classique. Trois concerts détonnant offerts par des élèves des conservatoires de musique. ***Rockestra à Bobigny 01 49 91 10 50, Épinay 01 48 41 41 40 et Aubervilliers 01 48 11 04 60. Gratuit sur réservation.***

Du 26 mars au 4 mai
SAINT-DENIS

PRENEZ LE POULS DE LA LUTTE

Colère, joie et frustration, détermination et doutes, effervescence entrecoupée de longues attentes… Loin d'un chemin tranquille, les luttes sociales alternent temps et émotions contradictoires. Un mouvement de balancier qui se donne à voir à la chapelle de l'ancien Carmel dans une projection aussi esthétique que poétique. ***Renseignements : 01 42 43 37 57.***

artsvisuels.seine-saint-denis.fr

À partir du 1er mars
NEUILLY-SUR-MARNE

Et l'homme inventa la hache…

De nouvelles surprises vous attendent à l'Archéosite du parc de la Haute-Île ! Consacré jusqu'alors au mésolithique, l'espace archéologique s'est en effet doté d'un pôle néolithique. *« C'est la période suivante,* explique Joël Confalonieri, médiateur du patrimoine, *celle où l'homme commence à transformer son environnement grâce à un outil emblématique : la hache. Il devient sédentaire. L'agriculture et l'élevage apparaissent. »* Trois abris thématiques permettent désormais (le mercredi après-midi et lors de week-ends à thème) de tout apprendre de l'alimentation de cet ancêtre, de ses techniques de construction, du travail de la pierre et de la céramique. Et ce, toujours en expérimentant soi-même ces méthodes. Quelle meilleure façon d'apprendre ? ***Parc départemental de la Haute-Île : avenue Jean-Jaurès, RN 34, Neuilly-sur-Marne, 01 43 93 75 32.***

parcsinfo.seine-saint-denis.fr





À la une

Les élections départementales se dérouleront les 22 et 29 mars.

★ Mode d'emploi

Tout sur les élections départementales

Les 22 et 29 mars auront lieu les élections départementales. Nouvelle dénomination, nouvelle carte des cantons, parité des candidat-e-s... Explications.

Par **Isabelle Lopez**
Photographies **Eric Garault**

Cette année, les élections dans les cantons changent de nom. Le Conseil général s'appellera désormais le Conseil départemental. Les conseillers généraux deviennent des conseillers départementaux et les élections cantonales des élections départementales. La forme et le nombre des cantons changent aussi. La Seine-Saint-Denis était composée jusque-là de 40 cantons, ils seront 21 désormais. Une nouvelle géographie qui prend en compte l'évolution démographique des territoires.

Dessine-moi un canton

Car en trente ans, la France a bougé. Les campagnes se sont vidées, les villes ont grandi. Et les écarts démographiques se sont creusés dans les cantons : 359 habitants à Barcillonnette (le plus petit canton français) ; 80 000 à Aix-en-Provence sud (le plus grand). Les contours des cantons n'avaient, pour certains, pas bougé depuis 200 ans... Même en Seine-Saint-Denis, les écarts pouvaient être importants. Un peu plus de 20 000 personnes vivent dans les cantons des Pavillons-sous-Bois ou Neuilly-Plaisance. Et près de 70 000 à Noisy-le-Grand [1]. C'est pour réduire ces écarts que la carte de France des cantons a été entièrement révisée. Pour cela, les contours des cantons ont totalement été redessinés.

Un homme et une femme

Autre nouveauté prévue dans la réforme territoriale : la parité dans les cantons. Vingt-et-une conseillères départementales et vingt-et-un conseillers départementaux vont être élus en Seine-Saint-Denis les 22 et 29 mars. Une égalité parfaite. Seront candidats dans les cantons des binômes, obligatoirement composés d'un homme et d'une femme, qui siègeront ensemble au Conseil départemental. Un changement important car, en France, les assemblées départementales ont élu 13,9 % de femmes en 2011 en moyenne... et 25 % en Seine-Saint-Denis. En mars, elles seront donc obligatoirement aussi nombreuses que les hommes dans les Conseils départementaux.
En s'adaptant aux changements démographiques, en ajustant son vocabulaire, en féminisant ses élus jusqu'à la parité, en réduisant le nombre des cantons de moitié, le législateur a souhaité, dans le cadre de la réforme territoriale, moderniser nos institutions. ★

2 054

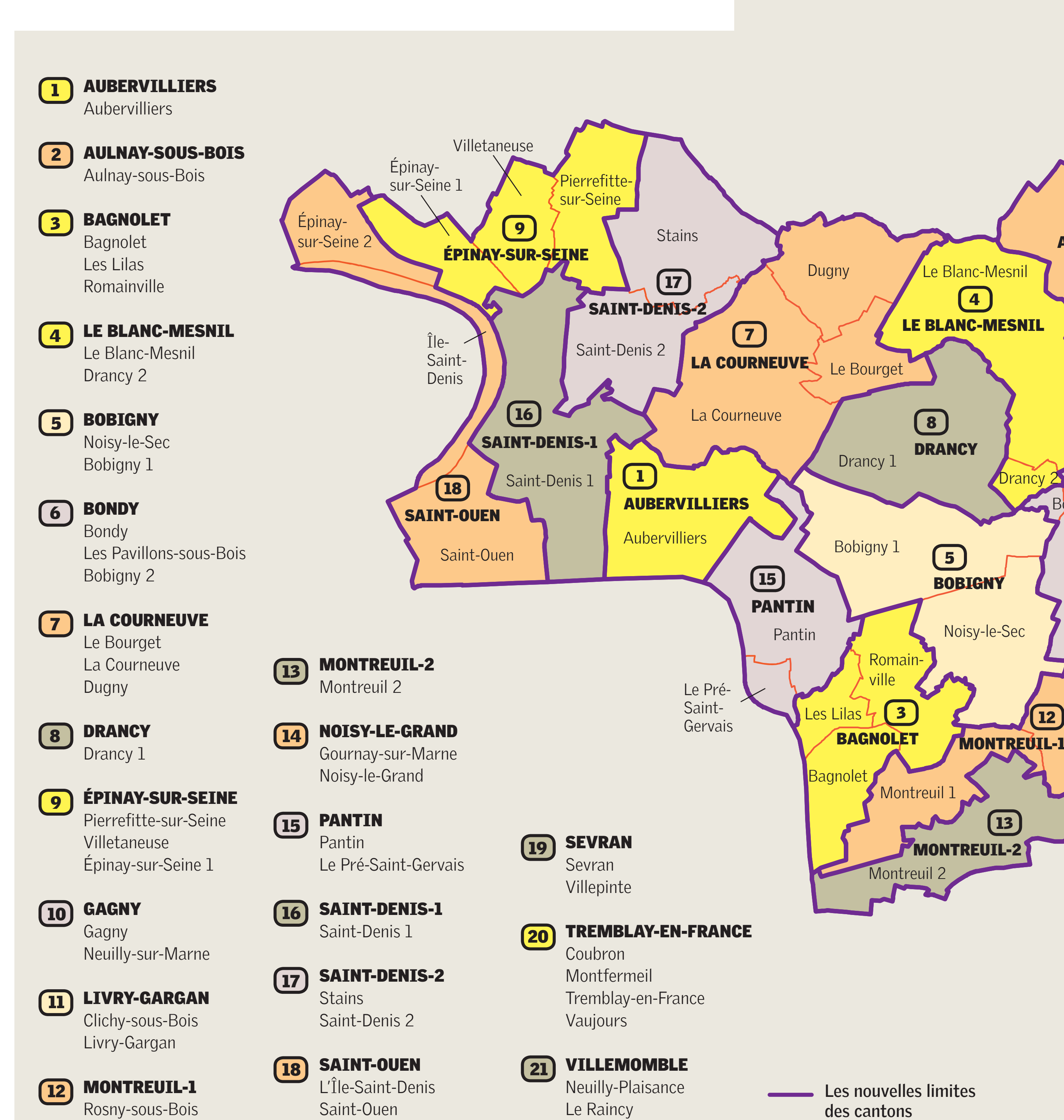
CANTONS FRANÇAIS. Nous passons de 4 035 cantons à 2 054 cantons. En Seine-Saint-Denis, nous passons de 40 à 21 cantons.

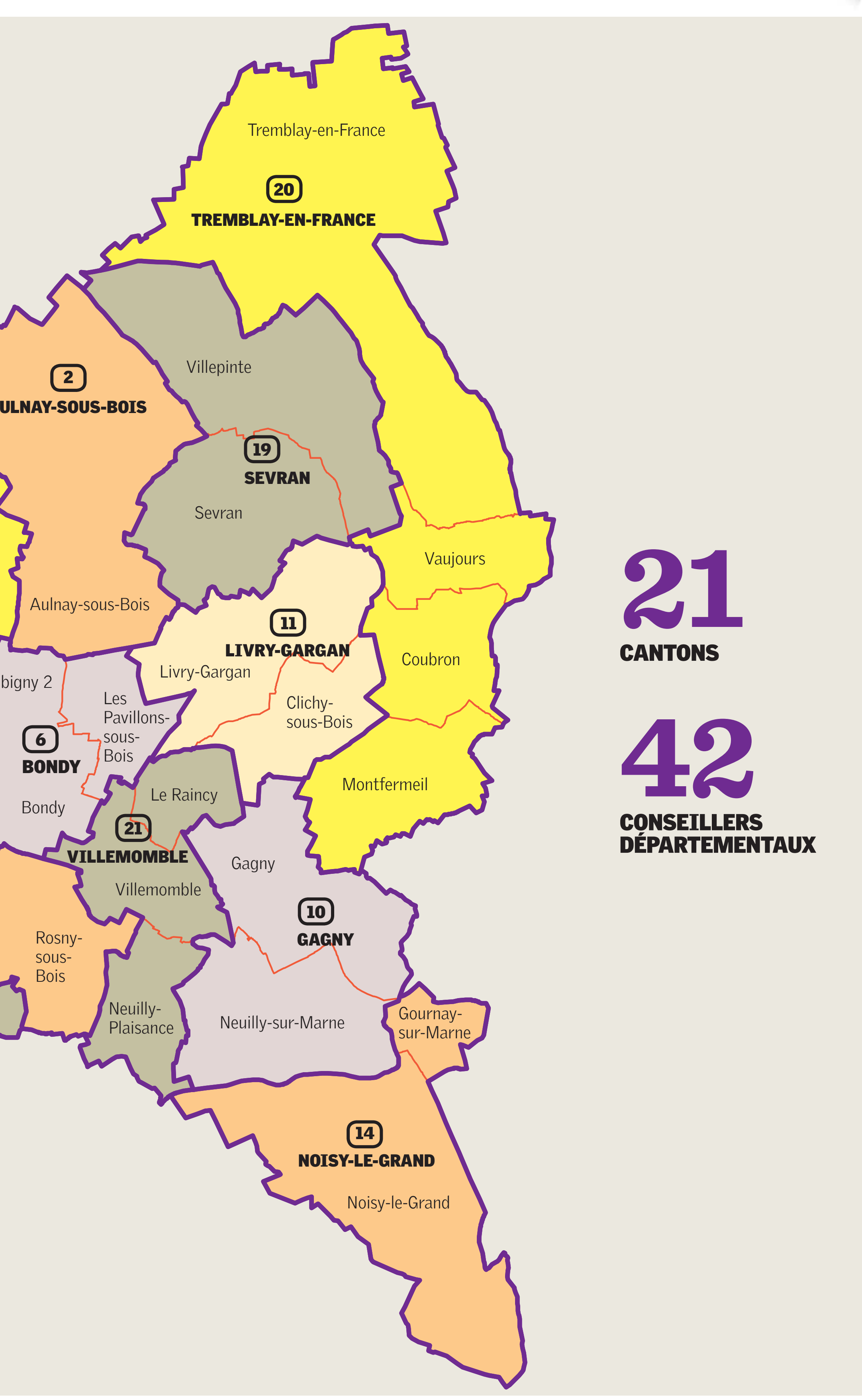
87 225

PERSONNES habitent le canton de Bobigny et 58 578 celui du Blanc-Mesnil, respectivement le plus grand et le plus petit du département.

(1) La jurisprudence du Conseil constitutionnel, renforcée en 2010 au nom du « *principe d'égalité devant le suffrage* », exige que la population d'un canton ne s'écarte pas de plus de 20 % de la moyenne du département.

La nouvelle géographie des cantons





Sources: IGN 2013 CG 93 2014

21
CANTONS

42
CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

DES REMPLAÇANTS POUR LES BINÔMES

Tous les conseillers généraux - ceux élus en 2008 et ceux élus en 2011 - seront renouvelés en mars 2015. Cela concerne aussi leurs remplaçants. En cas de décès ou de démission pour cause de cumul de mandat d'un(e) conseiller(e) départemental(e), les remplaçants se substituent au (ou à la) conseiller(e) départemental(e). Les 22 et 29 mars, on élira un binôme (formé d'une femme et d'un homme) et un binôme remplaçant (formé d'une femme et d'un homme lui aussi).

QUAND VA-T-ON VOTER ?

Un premier tour aura lieu le 22 mars. Pour être élu au premier tour, il faudra avoir 50 % des voix (et plus de 25 % des inscrits). Si personne n'est élu au premier tour, un second tour aura lieu le 29 mars, auquel peuvent participer les binômes ayant obtenu un suffrage égal à 12,5 % des électeurs inscrits. Si aucun des binômes n'a obtenu ce score (ou qu'un seul des binômes a obtenu ce score), alors les deux premiers binômes en voix pourront participer à ce second tour. Les candidats seront élus pour six ans. Il s'agit donc d'un scrutin majoritaire à deux tours.

Que fait le Département ?

La loi du 27 janvier 2014 désigne le Département comme «chef de file» en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires.
Ses compétences obligatoires sont :

ENFANCE Protection maternelle et infantile ; adoption, soutien aux familles en difficulté financière.

PERSONNES HANDICAPÉES Politiques d'hébergement et d'insertion sociale ; prestation de compensation du handicap (loi du 11 février 2005).

PERSONNES ÂGÉES Création et gestion de maisons de retraite ; politique de maintien des personnes âgées à domicile (allocation personnalisée d'autonomie).

PRESTATIONS LÉGALES D'AIDE SOCIALE Gestion du revenu de solidarité active (RSA) ; contribution à la résorption de la précarité énergétique.

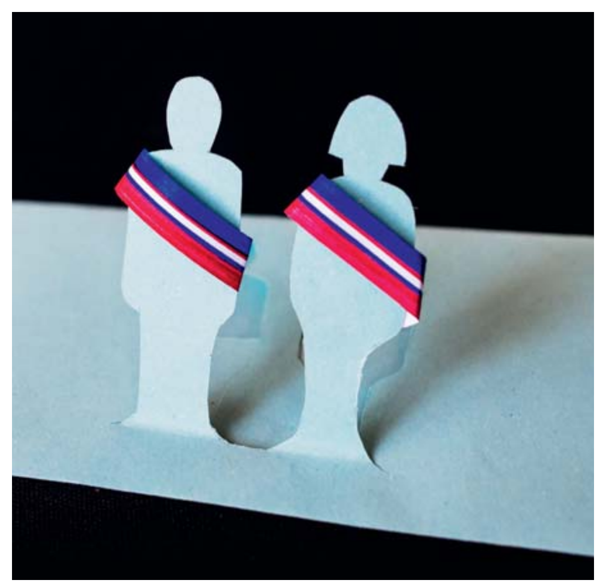
ÉDUCATION Construction, entretien, équipement des collèges et gestion des techniciens, ouvriers et de service (ATTEE) (loi du 13 août 2004).

AMÉNAGEMENT FONCIER Gestion de l'eau ; transports routiers non urbains des personnes ; voirie en extension – soit toutes les routes n'entrant pas dans le domaine public national (loi du 13 août 2004), ce qui entraîné un transfert d'une partie des services de l'Équipement.

CULTURE Création et gestion des bibliothèques départementales de prêt, des services d'archives départementales, de musées ; protection du patrimoine.

Le Département s'occupe enfin des actions relevant du **Fonds social européen**, s'il en fait la demande.
Dans les domaines partagés jusqu'à maintenant, le Département peut intervenir pour accorder des aides directes ou indirectes au **développement économique.**
Cette liste de compétences est susceptible d'évoluer selon un **projet de loi** sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) actuellement en discussion au Parlement.

La clause générale de compétence prévoit qu'au-delà des missions qui lui sont attribuées de plein droit, le Département peut prendre des initiatives d'intérêt territorial : gestion de crèches, soutien au sport, (équipements sportifs), aux festivals culturels, aux actions culturelles dans les collèges, au développement des transports (tramways) et des espaces verts, etc.
Ce sont des compétences non obligatoires.



Autant de femmes que d'hommes dans les Conseils départementaux.

Parité

Et si on partageait ?

Si je compte avec mes doigts, il y a à peu près autant d'hommes que de femmes sur terre.
Alors pourquoi dans les faits, si peu d'entre elles accèdent au pouvoir ? Peut-être parce que les hommes ne sont pas prêts à partager. En vrac : les tâches ménagères, les salaires élevés, les postes à responsabilité et les sièges à l'Assemblée...
Partager le pouvoir. Aux élections régionales, municipales et européennes, l'obligation est faite aux partis politiques de présenter des listes alternant homme et femme. Du coup, on trouve 48 % de conseillères régionales, 40 % de conseillères municipales et 43 % de députées françaises au Parlement européen. Des scores plutôt encourageants pour la représentativité.
Où sont les hommes alors ? À l'Assemblée nationale (73 %), au Sénat (75 %), à la tête des mairies (84 %) et, surtout dans les conseils généraux (86 %). Mais plus pour longtemps. En mars 2015, nous voterons pour des binômes de sexes différents. Et là, la parité sera complète : il y aura bien 50 % de femmes et 50 % d'hommes pour représenter une population elle aussi composée à parité...

71

ANS. EN FRANCE, DEPUIS 71 ANS, LES FEMMES ONT LE DROIT D'ÊTRE ÉLUES ET LE DROIT DE VOTER. Le 29 avril 1945, dans le département, c'est la première fois, qu'une femme, Pierrette Petitot, devient maire dans la commune de Villetaneuse.

DÉPARTEMENTALES 2015

REDÉCOUPAGE DES CANTONS : LES NOUVELLES RÈGLES

1. Un nouveau mode de scrutin

avant 2015



1 conseiller général
par canton

en 2015



2 conseillers départementaux
par canton, de sexe différent, élus pour 6 ans.

2. Deux fois moins de cantons

avant 2015	en 2015
40 cantons	21 cantons
40 conseillers	42 conseillers

3. Nouveau nom

- **Les conseillers généraux deviennent des conseillers départementaux.**
- **Le Conseil général devient le Conseil départemental.**



LE NOUVEAU MODE DE SCRUTIN : EXPLICATIONS

1



Les candidats se présentent en mars 2015 par **binôme homme/femme**, dans les nouveaux cantons du département.

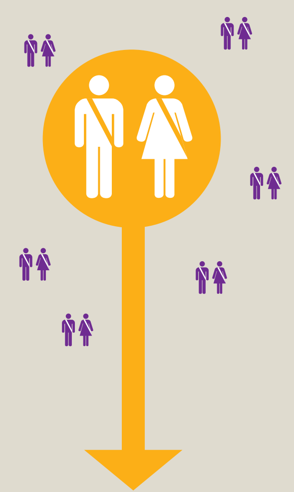
2

1er tour

Au 1er tour, les électeurs choisissent l'un de ces binômes.

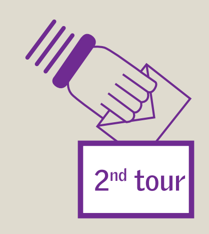
3

Si l'un des binômes à **plus de 50 %** des voix (et plus de 25 % des inscrits) il est **élu pour 6 ans** et va siéger à **l'assemblée départementale.**



4

Si aucun des binômes n'a eu 50 % des voix, il y a un **2nd tour.**

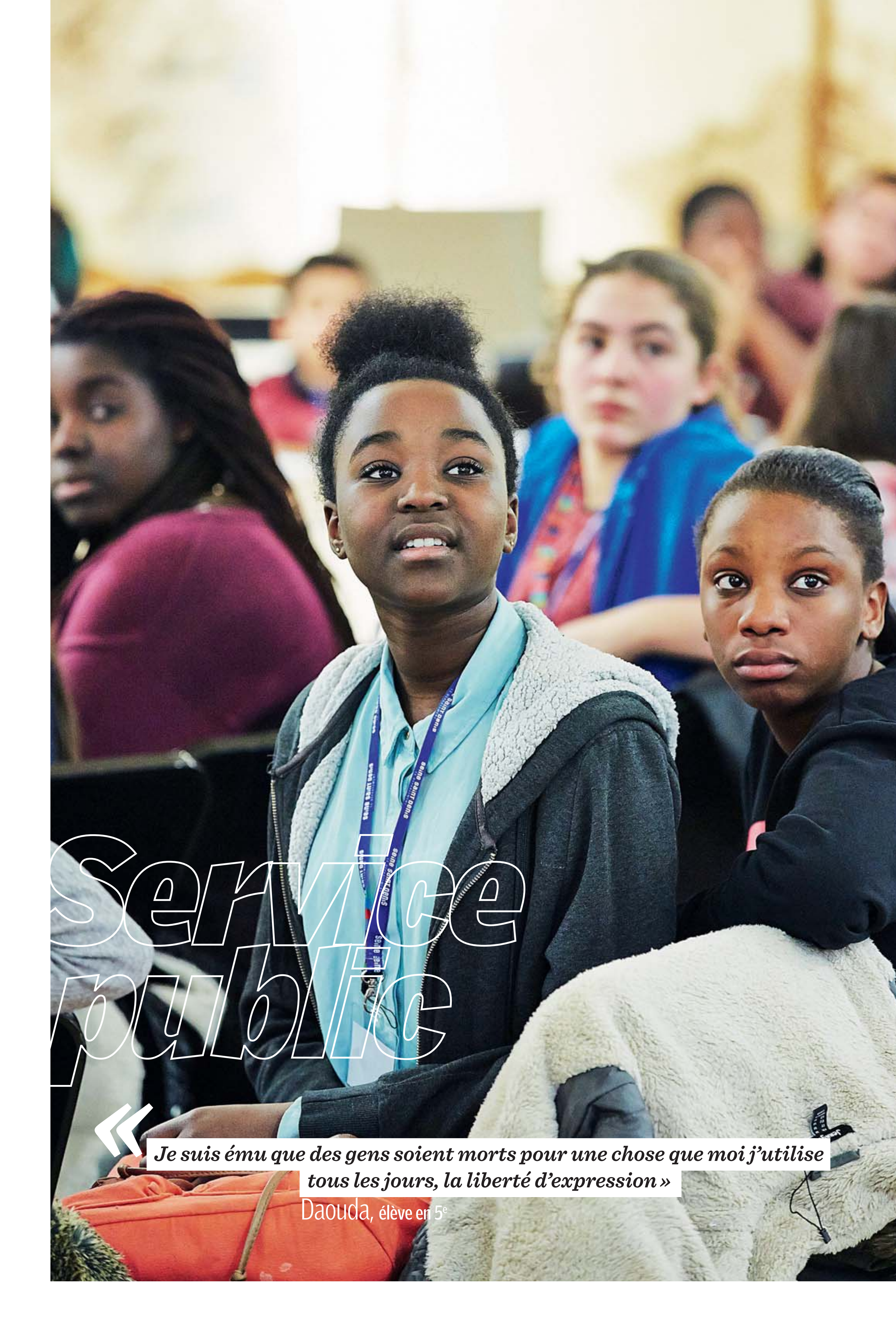


Le binôme en tête en voix au 2nd tour est élu.



5

Les binômes élus pour chaque canton vont siéger au **Conseil départemental** qui comprendra désormais autant de femmes que d'hommes. Ils éliront le président ou la présidente du Conseil qui dirigera le département **pendant 6 ans.**



Service public

« Je suis ému que des gens soient morts pour une chose que moi j'utilise tous les jours, la liberté d'expression »

Daouda, élève en 5e



★ **Conseil général des collégiens**

« Nous sommes la République »

Mercredi 11 février, le Conseil général des collégiens s'est réuni en ateliers puis en séance plénière pour réfléchir aux valeurs de la République. Un nouveau temps fort dans le travail mené depuis plusieurs années en faveur du vivre ensemble en Seine-Saint-Denis. Au côté des jeunes, des personnalités étaient là pour les aider à concrétiser leurs projets.

Par **Isabelle Lopez et Christophe Lehousse**
Photographies **Bruno Lévy**

Un mois jour pour jour après la grande mobilisation citoyenne qui a rassemblé des millions de personnes en France, 150 collégiens de Seine-Saint-Denis se sont réunis afin de réfléchir sur les thématiques de la liberté, de l'égalité, de la fraternité et du vivre ensemble. Pour les encourager dans cette démarche, plusieurs associations et personnalités du monde de la culture, romanciers, dessinateurs, metteurs en scène, journalistes, magistrats et chercheurs, ont accepté de leur donner un coup de pouce et de les parrainer. Au cours des ateliers-débats du matin, et de la séance plénière de l'après midi, les collégiens ont fait émerger de nombreuses idées : création de blogs, de journaux collégiens, ateliers de communication par le dessin, journées de réflexion dans les collèges…
Les attentats du 7 janvier et les atteintes à la liberté d'expression sont dans toutes les têtes. L'atelier sur les libertés est donc logiquement très suivi. Daouda, en 5e, se dit par exemple *« ému que des gens soient morts pour une chose que moi j'utilise tous les jours, la liberté de m'exprimer »*. Animé mais toujours constructif, ce débat se poursuivra par un petit jeu de rôle autour de la liberté de choix, qu'il s'agit d'affirmer face à certaines tentatives de manipulation. *« N'oubliez jamais une chose : la liberté est une lutte permanente »*, ponctuent les animatrices.

Mission Égalité

Dans les autres ateliers proposés aux élèves, à savoir « égalité », « fraternité » ou encore « vivre-ensemble », les discussions vont là aussi bon train. Dans la commission « égalité » par exemple, on a vite fait de dépasser le brainstorming initial. Une collégienne démarre fort : *« Ça n'existe pas l'égalité parce que sur Terre, il y a des hommes, des femmes, des pauvres, des riches, ceux qui ont une maison et ceux qui n'en ont pas. » « C'est vrai tu as raison, des différences il y en a,* rebondit Claire de la Ligue de l'enseignement. *Mais riches ou pauvres, on a le droit en France aux mêmes choses. À quoi d'ailleurs ? » « À la santé », « à l'éducation », « à voter »*, répondent les jeunes. L'égalité, ils sont tous d'accord pour en reparler et proposent de créer des espaces pour en discuter, voire d'y dédier une journée : *« Il faut que les élèves puissent exprimer leur idées »* une fois de retour dans leur établissement.
Stimulante, porteuse d'espoirs, cette journée de réflexion n'est en effet pas pensée comme un point d'arrivée, mais comme la poursuite d'un travail engagé depuis de nombreuses années en Seine-Saint-Denis. Le Département soutient financièrement la mise ★★★





★★★ en place de projets pédagogiques au sein de ses collèges. L'idée est d'aller aujourd'hui encore plus loin en engageant 250 000 euros pour le développement de ces actions citoyennes. S'adressant aux 150 jeunes du Conseil Général des collégiens et des conseils d'administration réunis face à lui en assemblée plénière, Stéphane Troussel, président du Conseil général exprime son enthousiasme : *« Soyez des ambassadeurs auprès de vos camarades. Transmettez-leur cette envie de prendre les choses en main et d'être entendus comme vous le faites aujourd'hui ».*

Liberté d'écoute

Pour favoriser la libération de cette parole, les 125 collèges du Département pourront aussi compter sur des grands témoins de la citoyenneté, dont une bonne partie était déjà présente ce mercredi 11 février. *« J'ai beaucoup aimé le concept de liberté d'écoute revendiqué par Rayane dans sa prise de parole. Nous les adultes devons aussi apprendre à vous écouter »*, soulignait le journaliste de France Inter Thomas Legrand. *« N'hésitez pas à être revendicatifs. Vous avez un profond sentiment de justice, faites-le parler dans vos journaux de collèges, blogs, etc. »*, incitait Jean-Pierre Rosenczveig, magistrat et ancien président du Tribunal pour enfants de Bobigny. Déjà, un dialogue s'instaurait entre les représentants des collèges séquano-dionysiens et les nombreux parrains ayant répondu à cette initiative. Camille Besse, dessinatrice représentant l'association Cartooning for Peace, et Berthet One, auteur de bandes dessinées, proposaient aussi d'approcher ces valeurs de la République par le biais du dessin.
« Des évènements comme celui-ci, il faudrait en organiser beaucoup, estimait de son côté Bonheur, élève de 3e, à l'issue de la journée. *Il faut parler à la population, parce qu'il y en a encore qui ne comprennent pas bien. Là, je vais dire à mes camarades comment on a abordé le sujet. De toute façon, le pire c'est de se taire. »* Eux aussi, et eux avant tout, sont la République. ★



Remue-méninges au cœur des ateliers.



L'égalité, tous d'accord pour en reparler dans leur collège.

Paroles de collégiens



Timoté, en 6e au collège Marcelin-Berthelot à Montreuil

S'INFORMER EST NÉCESSAIRE

« J'ai bien aimé cette journée. J'ai appris pas mal de choses sur des gens qui ont combattu pour la liberté, comme Olympe de Gouges par exemple. On a aussi parlé de la nécessité de bien s'informer, d'aller lire plusieurs journaux, qui recoupent leurs sources. De retour dans mon collège, je compte en parler à mes camarades et peut-être aussi faire un petit article là-dessus dans le journal du collège. »



Nadja, collège Politzer à Bagnolet.

LE SILENCE NE SUFFIT PAS

« Cela fait un an et demi que je représente mon collège au Conseil général des collégiens. J'ai choisi de travailler dans la commission « discriminations ». Même sans les évènements de Charlie, une séance comme celle-là aurait dû avoir lieu de toute façon. Dans les collèges, on a fait la minute de silence. Mais on n'en a pas trop parlé. On aurait pu faire plus et discuter avec les élèves. On nous a proposé de le faire en anglais, mais pour nous c'était très compliqué. »



+web

Retrouvez les témoignages des dessinateurs Berthet One, Camille Besse, les collégiens de l'atelier «égalité» et le film de la journée sur ***seine-saint-denis.fr/11814***

L'œil de deux parrains de «Nous sommes la République»



Rachid Santaki, romancier, journaliste et scénariste, mobilisé pour la Seine-Saint-Denis à travers quantité de projets parmi lesquels la Dictée des cités: ***«C'est la première fois que j'assistais à un Conseil général des collégiens et j'ai trouvé les interventions très maîtrisées. Si je suis parrain de cette initiative, c'est parce que je pense qu''il faut multiplier les projets en collège, qu'il s'agisse de journaux, de blogs, de courts métrages. Pour moi, le premier danger, c'est l'isolement. On s'exclut ou on est exclu par des circonstances extérieures comme la pauvreté, l'absence de cellule familiale et c'est à ce moment-là qu'on est vraiment vulnérable. L'école bien sûr doit prémunir contre cet isolement, notamment en transmettant une étincelle formidable qui s'appelle la curiosité»***



Marie Desplechin écrivaine. Auteure de livres pour adultes comme pour enfants, elle aborde régulièrement les thématiques de la discrimination ou du vivre-ensemble:

«La fraternité, c'est un concept mou. La liberté, l'égalité on peut les cadrer par des lois, mais on ne peut pas obliger les gens à s'aimer comme des frères. C'est comme dans une famille qui peut être enfermante. Avec de l'égalité et de la liberté, ça va tout de suite mieux. Ce qui m'intéresse, c'est de savoir quelle fraternité je peux construire avec vous qui êtes des enfants...»

250 000 euros pour poursuivre les projets dans les collèges

Lors de cette journée de réflexion sur les valeurs de la République, les collégiens ont fait émerger de nombreuses idées: création de blogs, de journaux collégiens, ateliers de communication par le dessin, journées de réflexion dans les collèges... De quoi décider le Conseil général de la Seine-Saint-Denis à renforcer son appel à projets citoyens, mis en place depuis 2009 dans les collèges, et doté cette année d'un budget de 250 000 euros. L'idée est de soutenir des actions concrètes dans les 125 collèges du Département. De nombreux projets axés autour de l'éducation aux médias, du vivre-ensemble ou de la lutte contre le racisme pourront ainsi être épaulés. Les collèges pourront aussi s'appuyer sur un certain nombre d'associations (Cartooning for Peace, Médiacteurs, l'Apcis, l'Afpad, le Clemi, la Fol 93, Zonzon 93, Bondy Blog...), mais aussi de parrains tels Berthet One, Pierre Joxe, Thomas Legrand, Jean-Pierre Rosenczveig, Rachid Santaki, Marie Desplechin et bien d'autres encore. Ils l'ont dit et redit, tous sont emballés pour apporter leur savoir-faire et leur expérience dans cette mobilisation citoyenne.

16 janvier **Loi Veil** Depuis quarante ans les femmes peuvent avorter en France dans des conditions sûres et légales. Un programme national d'action visant à améliorer l'accès à l'IVG a été présenté au centre de planification familiale de l'hôpital Delafontaine à Saint-Denis.

5 février **Hommage** à Omar Cherif. Ils sont venus nombreux honorer la mémoire du principal du collège Simone-Veil, dont le gymnase porte désormais le nom à Aulnay-sous-Bois.

12 février **Grand bain** Pour remédier au manque de bassins et améliorer l'apprentissage de la nage chez les enfants, l'assemblée départementale a voté un projet d'élaboration d'un Plan piscines.

+web Pour plus d'informations
www.seine-saint-denis.fr/rubrique10144

9 février **Métiers d'avenir** En visitant des entreprises et discutant avec de jeunes embauchés, les collégiens de Seine-Saint-Denis découvrent de nouveaux métiers au cours du Numérique Égalité Tour lancé par le Département et l'Association française des éditeurs de logiciels et solutions internet.

2 février **Prévention sécurité** Les personnes âgées ont désormais leur téléphone portable d'alerte. Le Département a distribué 170 appareils pour protéger les plus vulnérables. Un dispositif expérimenté à Aulnay-sous-Bois, Bondy, La Courneuve, Montreuil et Saint-Ouen.

5 février **Tout-petits** Au 41 rue d'Estienne-d'Orves, une autre maison des assistantes maternelles vient d'ouvrir au Pré-Saint-Gervais pour les enfants de moins de trois ans.

Décembre 2014 **Branchés** Dans le cadre du partenariat entre le Conseil général et Orange, le Campus des métiers s'est enrichi d'une formation : la pose de la fibre optique.

★ 8 mars

Ces cheffes d'entreprise qui font bouger la Seine-Saint-Denis

Plusieurs dispositifs et initiatives se mettent en place pour aider les femmes à se lancer dans l'entrepreneuriat.

Par **Nadège Dubessay** Photographies **Franck Rondot**

C'était il y a un an. Le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, le Département organisait une table ronde sur le thème : « Devenir cheffe d'entreprise en Seine-Saint-Denis ». L'initiative partait d'un constat : avec plus de 15 000 créations et reprises d'entreprises en 2013, le département se place au premier rang régional. Mais seulement 23 % des créateurs d'entreprise sont des femmes, contre 31 % en Ile-de-France. Malheureusement, aujourd'hui encore, les modes d'organisation ne favorisent pas l'entrepreneuriat féminin. Subsistent des freins sociaux mais aussi culturels. Alors, pour donner un coup de pouce, plusieurs axes de travail ont été lancés.

Espoirs et talents

En octobre dernier, un comité de pilotage « entrepreneuriat féminin en Seine-Saint-Denis » a été créé. Il réunit les acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprises, tels la Chambre de commerce et d'industrie, les plateformes de prêt d'honneur (Initiative 93, réseau Entreprendre 93), le fonds de garantie départemental (Garances), le microcrédit (Adie) mais aussi les pépinières et incubateurs d'entreprises, la Maison de l'initiative économique locale (Miel)...

Il s'agit ici de partager les actions des uns et des autres, de mieux appréhender la question de l'entreprise au féminin mais aussi de développer les synergies entre les différents partenaires territoriaux. Et pour mieux cerner la question, le comité de pilotage a décidé du lancement d'une étude quantitative pilotée par l'Insee. Elle sera livrée prochainement et permettra ensuite d'organiser des entretiens qualitatifs pour mieux évaluer les freins, leviers et impacts...

En parallèle, un prix récompensant les créatrices viendra se greffer aux prix existants, tels les trophées Espoirs de l'économie ou le concours Talents de la création d'entreprise. Enfin, le Département de Seine-Saint-Denis a participé au Salon des entrepreneurs qui rassemble chaque année plus de 65 000 visiteurs et qui avait lieu les 4 et 5 février dernier au Palais des congrès, l'idée étant de mieux faire connaître les outils d'accompagnement existants auprès des femmes porteuses de projets. ★ **N. D.**



- Rencontre avec la cheffe de l'entreprise Salvia Développement (Aubervilliers)
- Zoom sur les dispositifs d'aide Garances et Initiative 93

sur ***seine-saint-denis.fr/11811***



La fondatrice de Kap Multiservices travaille dans le nettoyage des chantiers de construction.

En Seine-Saint-Denis, les entreprises créées par des femmes affichent un meilleur taux de pérennité à 3 ans (52 % contre 48 % pour les hommes). Mais la part des créateurs femmes est de 23 % en Seine-Saint-Denis contre 31 % en Île-de-France.

« Très peu de femmes sont mises en avant sur nos métiers »



Charlène Guicheron, cofondatrice de la société N-sens, lauréate des Espoirs de l'économie*

Charlène Guicheron est la cofondatrice de N-sens, entreprise spécialisée dans l'édition de logiciels applicatifs et la conception de sites Internet. Lorsqu'elle crée son entreprise en 2012, elle n'a que 24 ans. Petite taille, petite voix… Jeune et femme… Il lui a fallu s'imposer dans un domaine où les hommes sont largement majoritaires. *« Il a fallu faire ses preuves. Très peu de femmes sont mises en avant sur nos métiers,* reconnaît-elle, *d'autant que je ne suis pas issue du milieu technique : j'ai fait une école de commerce. »* Après deux ans chez Axa en tant que chargée de projet « épargne retraite », elle décide de se lancer avec son associé actuel. Tous deux passionnés du Web, l'idée les taraude depuis l'école de commerce : monter un site de formation en ligne afin de démocratiser l'accès au soutien scolaire sur Internet. Fin 2012, le site Internet est lancé. Succès. *« Nous avons commencé à recevoir des demandes de personnes qui souhaitaient des plateformes similaires. Nous avons saisi cette opportunité. »* Ainsi nait N-sens. Très vite, ils quittent leurs bureaux de Bagnolet pour s'installer à la pépinière d'entreprises de La Courneuve. *« C'était plus pratique, car nous nous rapprochions de nos clients. Et ici, nous sommes en lien avec d'autres entreprises, près de la Plaine Saint-Denis où il règne une incroyable effervescence entrepreneuriale. Je suis très attachée à ce département et mon flair me dit que la prochaine révolution est ici ! »* Son intuition ne lui avait pas dit qu'elle serait lauréate des trophées départementaux Espoirs de l'économie… C'est chose faite. *« Nous avons été ravis. C'est une vraie reconnaissance qui nous conforte dans nos choix. »* Et qui pousse la petite entreprise à s'agrandir, encore et encore.

* Une initiative de la CCIP 93 et du Conseil général

« On me prenait pour une stagiaire »



Fatimata Kane, fondatrice de Kap Multiservices, lauréate du prix Créatrices d'avenir

Elle voulait être infirmière… Elle est aujourd'hui fondatrice de Kap Multiservices, une entreprise spécialisée dans le nettoyage de chantiers. Les hasards de la vie et des rencontres… Après un BTS en alternance et sept années passées comme commerciale et responsable d'exploitation dans des entreprises de nettoyage industriel, Fatimata Kane a fait le tour de tous les services : planning, livraisons, sous-traitance, salaires…

Et puis, elle décide de se lancer et de créer sa propre entreprise. En 2014, Fatima Kane achète pour 10 000 euros de matériel et, en bonne commerciale, elle part à la recherche du futur client. Le jour de sa création d'entreprise, elle apprend qu'elle est enceinte. Et à son retour de maternité, elle se voit distinguée par le prix régional Créatrices d'avenir.

Aujourd'hui, la jeune femme de trente ans fait travailler 20 personnes, dont cinq à temps plein. Son entreprise nettoie avant, pendant et après les chantiers de construction. *« C'est vrai qu'être une femme peut être un handicap dans ce métier au début,* avoue-t-elle. *Il m'est arrivé lors d'un entretien d'embauche qu'une personne me demande quelle crédibilité j'avais ! C'est moi qui devais la rassurer ! »* Parfois, on la prend pour une stagiaire, ou une femme de ménage… Mais très vite, elle s'impose. Car ce métier, elle le connaît sur le bout des doigts et les clients lui font vite confiance. Elle décroche un contrat avec Eiffage, qui devrait lui assurer 500 000 euros de chiffre d'affaires annuel. Et déjà, elle négocie avec Bouygues, Vinci…

Forfait Améthyste

Le forfait Améthyste se charge sur un passe Navigo mois/semaine. Il est attribué sous certaines conditions seulement.

QUI EST CONCERNÉ ?

• Les anciens combattants âgés de 65 ans ou + et titulaires de la carte de combattant.
• Les veuves de guerre âgées de 65 ans ou +, titulaires d'une pension.
• Les personnes âgées de 60 ans ou + n'exerçant plus d'activité professionnelle.
• Les personnes handicapées, titulaires de l'allocation adulte handicapé (AAH).
• Les personnes reconnues inaptes au travail bénéficiant soit :
- d'une pension d'invalidité de deuxième ou troisième catégorie versée par le régime général de la Sécurité sociale ou par un régime particulier de protection sociale ;
- d'une rente d'accident du travail et dont le taux d'incapacité au travail est supérieur ou égal à 66,66 % ;
- d'une rente ou pension pour maladie professionnelle et dont le taux d'incapacité au travail est supérieur ou égal à 66,66 %.

À QUELLES CONDITIONS ?

• Résider depuis un an ou + en Seine-Saint-Denis.
• Ne pas être imposable sur le revenu (sauf anciens combattants et veuves de guerre).
• Ne pas bénéficier de la carte famille nombreuse.
• Ne pas bénéficier de la gratuité ou d'une prise en charge partielle des frais de transports par un employeur ou par un organisme.
• Ne pas bénéficier de l'allocation Chèque Taxi.

OÙ S'ADRESSER ?

Service Population âgée, immeuble Verdi, 8-22 rue du Chemin-Vert à Bobigny, de 9 h à 11 h. Au 01 43 93 86 86



★ **PAM 93**

« Bienvenue à bord ! »

Par **Claude Bardavid** Photographies **Patricia Lecomte**

Pam 93 est un service public de transport collectif destiné aux personnes handicapées de Seine-Saint-Denis. Exploité par FlexCité, il bénéficie du soutien financier du Conseil général, du Conseil régional d'Ile-de-France et du Stif*.

* Syndicat des transports d'Ile-de-France

14:15 Bruno Derouet, chauffeur depuis deux ans chez Pam 93, prend son service. Il reçoit des mains de Christelle Pechberty, l'une des cinq régulatrices opératrices, sa feuille de route pour la journée ainsi que les papiers du véhicule.



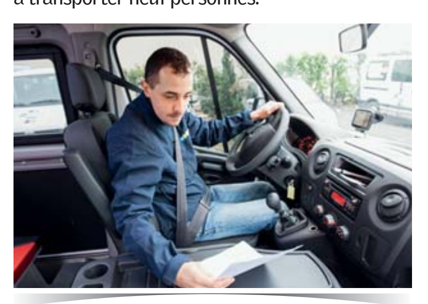
14:20 FlexCité – l'organisme prestataire en charge du marché public – possède une flotte de 33 véhicules (Grand Kangoo, Trafic et Master Renault) quasi neufs. Pour conduire les véhicules, une équipe de 43 chauffeurs se relaie de 6 heures à minuit.



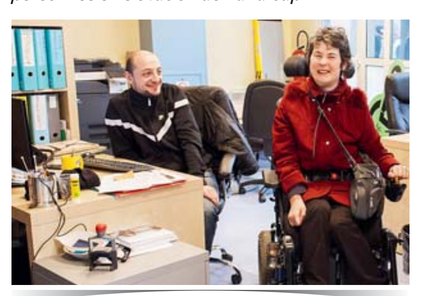
14:30 Aujourd'hui, Bruno Derouet travaille de 14 h 30 à 20 h 45. Avant d'intégrer Pam 93, il était chauffeur dans une autre société de transport. *« Cela fait cinq ans que je circule sur les routes d'Île-de-France »*, dit-il.



14:45 Sa feuille de route sous les yeux, le GPS en route, Bruno est fin prêt pour sa tournée. Titulaire d'un permis de conduire B, il possède une accréditation délivrée par la préfecture de police l'autorisant à transporter neuf personnes.



16:00 À l'antenne APF 93 de Saint-Denis, Nathalie Devienne est chargée de mission en accessibilité : *« J'incite les établissements recevant du public (communes, commerçants) à devenir accessibles aux personnes en situation de handicap. »*



16:10 Au cours de sa tournée, Bruno vient chercher Nathalie Devienne après sa journée de travail. Attentif au trottoir et à la chaussée, il conduit le fauteuil jusqu'au hayon élévateur du véhicule.



16:15 Bruno actionne le haillon pour mettre le fauteuil au niveau du plancher du véhicule. Le Master Renault tout neuf peut accueillir sept places assises modulables et trois fauteuils roulants.

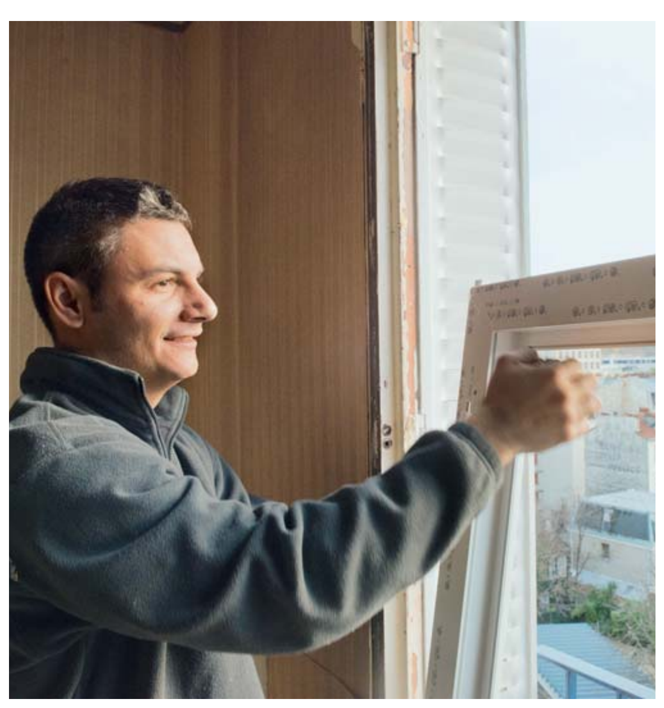


16:30 Bruno arrime le fauteuil à ses quatre points d'ancrage sur les rails de sécurité. Puis, il achève l'opération en entourant le fauteuil et Nathalie d'une ceinture de sécurité.



16:45 Nathalie vient de franchir la grille de son pavillon, pile poil à l'heure. Mission accomplie pour Bruno. Rendez-vous demain matin devant la grille.





Le Département a reçu le Décibel d'Or, un prix qui distingue les collectivités innovantes pour leur action contre le bruit.

Que fait la Seine-Saint-Denis pour…

… lutter **contre le bruit ?**

Néfaste pour la santé, le bruit fait l'objet d'un plan départemental de lutte qui subventionne notamment l'isolation de logements parmi les plus exposés.

Routes, voies ferrées, aéroports… Ces infrastructures nous permettent de nous déplacer mais elles génèrent aussi beaucoup de bruit. Et avec ses plateformes aéroportuaires, ses liaisons TGV et RER, ses autoroutes, ses voies rapides et 344 km de routes départementales, la Seine-Saint-Denis n'est pas épargnée. Outre la gêne occasionnée, cette exposition au bruit est loin d'être anodine pour notre santé.

Un enjeu de santé publique

Un rapport publié en décembre dernier par l'Agence européenne de l'environnement a évalué à 10 000 le nombre de morts prématurées causées chaque année sur le continent par les nuisances sonores. Trois ans plus tôt, l'Organisation mondiale de la santé avait déjà tiré le signal d'alarme et, en Île-de-France, les études menées par l'Observatoire régional de la santé vont dans le même sens. Toutes pointent les conséquences de cette exposition : déficience auditive, hypertension et pathologies cardiovasculaires, troubles du sommeil, dégradation des capacités d'apprentissage des enfants, stress, anxiété… Ainsi, pour les logements les plus impactés par les routes départementales, un programme expérimental est mené depuis 2012 par le Conseil général et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

Opération anti-bruit !

Une subvention, pouvant s'élever à 90 % du montant des travaux, est allouée aux propriétaires et bailleurs changeant leurs fenêtres. Le logement doit pour cela avoir été construit avant 1978, être soumis à une exposition moyenne en façade supérieure à 70 décibels (et/ou 65 décibels la nuit) et être situé dans l'une des zones prioritaires identifiées le long des ex-RN 1, 2, 3 et 301 et de la RD 44. *« Nous avons commencé par l'avenue Jean-Lolive à Pantin car cela touche un quart de la population des zones prioritaires,* explique Thierry Pereira, en charge du dossier. *Désormais, nous l'étendons à toutes les zones. »* Cette action fait partie d'un Plan de maîtrise des nuisances sonores et d'un Plan de prévention du bruit (2012), eux-mêmes adoptés sur la base d'une carte du bruit élaborée dès 2006. Sont prévus également des actions de sensibilisation, des mesures de réduction du bruit sur les voiries départementales ou encore des travaux dans les équipements accueillant un public sensible (crèches, collèges…). Une démarche globale à laquelle le Conseil national du bruit a décerné à la Seine-Saint-Denis un Décibel d'or en décembre dernier. ★

Stéphanie Coye

Pour s'informer sur l'opération anti-bruit, contactez Romain Nguyen, 01 43 93 95 06, operationantibruit@cg93



Mohand Takhedmit, bénéficiaire de l'opération anti-bruit, résidant à Pantin

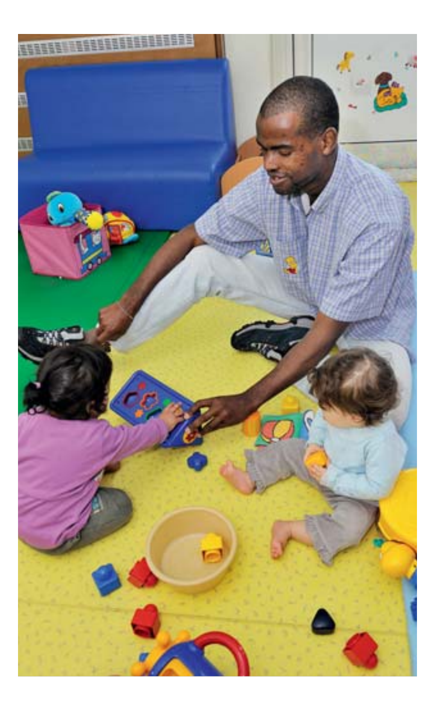
« Les voitures qui roulent vite, les ambulances, les livraisons, les files interminables de camions poubelles vers 5 h 50… le bruit était infernal. Cela vous mine. C'est une forme de stress qui crée vraiment un mal-vivre. Mais changer les fenêtres était inaccessible sans le coup de pouce de l'opération anti-bruit. »

MÉDECINS DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (H/F)

VOS MISSIONS
Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, elles se répartissent entre les activités cliniques (consultations en PMI, bilans de santé en écoles maternelles, suivi sanitaire et préventif en crèches), les activités spécifiques à la protection de l'enfance et les actions de santé publique. Vous participez à la mise en œuvre d'une politique départementale dynamique qui s'inscrit dans un partenariat très développé.
VOTRE PROFIL
Doctorat en médecine, spécialité ou qualification en pédiatrie, en pédopsychiatrie ou en santé publique. À défaut, recrutement de généralistes selon le décret 92-785 du 6 août 1992.
DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE. Cadre d'emplois des médecins territoriaux (réf. LE MAG/ERH5/PMI/MEDECIN)

ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS DIPLÔMÉS D'ÉTAT (H/F)

VOS MISSIONS
Sous l'autorité du responsable de circonscription d'aide sociale à l'enfance, vous êtes chargé de mettre en œuvre et de suivre les actions et prestations d'aide sociale, de prévention et de protection.
VOTRE PROFIL
Diplôme d'État d'éducateur spécialisé indispensable.
DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE Cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs. (réf. LE MAG/ERH5/ASE/EDUCSPE/14 17)



ÉDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS DIPLÔMÉS D'ÉTAT (H/F)

VOS MISSIONS
Sous la responsabilité de la directrice de crèche, l'éducateur de jeunes enfants travaille dans le cadre du projet d'établissement.
Il participe au sein de l'équipe à l'élaboration et à l'évolution du projet éducatif. Son rôle auprès des enfants, des parents et dans l'équipe est primordial
VOTRE PROFIL
Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants obligatoire. Connaissance des modes d'accueil petite enfance.
DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE. Cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants (réf. LE MAG/ERH5/CRECHE/EJE)

DIRECTEUR DE PMI (H/F)

VOS MISSIONS
Vous travaillez dans un centre départemental de PMI dans une équipe pluriprofessionnelle, vous participez aux missions départementales de prévention et de promotion de la santé de la famille et de l'enfant. Vous organisez et coordonnez les activités, vous assurez la gestion du Centre et de l'équipe, vous encadrez les auxiliaires de puériculture, vous réalisez des visites à domicile et apportez votre concours à la formation des assistants maternels.
VOTRE PROFIL
Diplôme d'État de puéricultrice, diplôme conforme aux directives européennes.
DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE Cadre d'emplois des puéricultrices territoriales (Réf.: LE MAG/ERH5/PMI/DIR)

AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE DIPLÔMÉS (H/F)

VOS MISSIONS
Vous êtes affecté dans une crèche départementale.
VOTRE PROFIL
Titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions d'auxiliaire de puériculture, certificat d'aptitude professionnelle d'auxiliaire de puériculture ou diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture.
DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE. Cadre d'emplois des sages-femmes territoriales. (réf. LE MAG/ERH5/CRECHE/AP)

POSTULER
paramedical@cg93.fr
ou candidatures à monsieur le président du Conseil général, Pôle personnel et relations sociales, ERH 5, 93006 Bobigny Cedex

Consulter les offres d'emploi du Département sur www.seine-saint-denis.fr

CRÉATION D'ENTREPRISES

Sur la première marche du podium

La Seine-Saint-Denis est le département le plus dynamique de France en matière de création d'entreprises (15 567 en 2013 selon les chiffres de l'Insee), devançant ainsi la Gironde et le Val-de-Marne. Ce dynamisme est à mettre en parallèle avec un solide réseau d'aide mis en place pour les habitants désireux de se lancer dans l'entrepreneuriat.





Métiers du cheval : en selle !

Le centre équestre départemental du parc de La Courneuve est géré par l'UCPA, dans le cadre d'une délégation de service public délivrée par le Conseil général de la Seine-Saint-Denis. Pour aider les jeunes dans leur insertion professionnelle, 44 personnes ont été formées aux métiers du cheval en 2013, ce qui a donné lieu à la mise en place de 24 contrats d'apprentissage.

APPEL À CANDIDATURES

C'est pas du cinéma...

Vous êtes étudiant, vous avez moins de 27 ans, vous êtes boursier de l'enseignement supérieur et vous rêvez d'intégrer la classe égalité des chances de l'École nationale supérieure Louis-Lumière : vous avez jusqu'au 29 mai pour postuler.

Dossier téléchargeable sur **ens-louis-lumiere.fr** et **fondationcultureetdiversite.org**

PORTEURS DE PROJETS

Et si je montais ma boîte ?

Lancée en octobre 2013, Yump France est une initiative originale à l'attention des habitants de la région Île-de-France afin de les aider dans leurs projets de création d'entreprises. Une fois leurs dossiers sélectionnés, les jeunes entrepreneurs sont formés, aidés et suivis tout au long du processus de création et de lancement de l'entreprise qui peut durer jusqu'à 5 ans. En Seine-Saint-Denis, la première promotion a déjà permis l'éclosion de vingt-et-un porteurs de projets. L'objectif pour 2015 est de former 90 entrepreneurs.

Académie Paris Nord Pantin, 42 rue des Sept-Arpents, Pantin. **jeveuxmontermaboite.com**

★ **Insertion**

Les objets reprennent vie

Basée à Montreuil, l'association La Collecterie récupère toutes sortes d'objets jetés au rebut et leur donne une seconde vie. L'objectif : réduire nos déchets, aider à l'insertion et transmettre des savoir-faire.

Par **Christophe Lehousse**
Photographies **Eric Garault**

« S'il vous plaît, écrivez qu'on cherche d'urgence des vieilles cravates pour nos chaises ! » Tout l'esprit de La Collecterie est résumé dans cette phrase. Dans cette association fondée en février 2012, on a l'habitude de faire feu de tout bois : un violon mis au rebut se transforme en lampe et un vieux pneu devient soudainement un pouf des plus confortables.

En ce jeudi matin, jour de l'atelier tapisserie de mobilier, Marie-Thérèse, Julie et Stéphanie sont justement en train de coudre bout à bout de vieilles cravates pour en faire du tissu qui recouvrira une chaise. *« C'est la philosophie de La Collecterie : on prend du vieux pour en faire du neuf,* explique Séverine Bellec, directrice et cofondatrice de l'association. *L'idée, c'est à la fois de remettre dans le circuit des objets qui auraient dû être jetés et de favoriser le lien social. »*

En trois ans d'existence, on peut dire que cette ressourcerie a totalement rempli sa mission d'acteur de l'économie sociale et solidaire. Du lundi au vendredi, ses différents ateliers – tapisserie, menuiserie, informatique – réceptionnent ou collectent les objets dont les gens ne veulent plus. Meubles, livres, vaisselle, vêtements, lampes, jouets : tout est trié et remis en état, puis revendu à des prix solidaires dans l'atelier-magasin du Haut-Montreuil.

Du neuf avec du vieux

Quant au lien social, il y en a à revendre : à l'atelier menuiserie, Giuseppe Scaramella, dix-huit ans de pratique dans les métiers du bois, échange avec Ange et Luc autour d'une table qu'il faut poncer et vernir. *« Ce qui me plaît ici, c'est tout le travail de remise en service de vieux objets que l'on fait. C'est aussi la liberté de création dont on dispose, supérieure à celle d'une entreprise classique »,* témoigne Luc, 22 ans, en contrat d'avenir.



Stéphanie Cotelle,
40 ans,
en contrat d'insertion

« Au-delà de l'aspect réutilisation qui me parle, bien sûr, l'association a une autre vertu : celle de stimuler notre création. On s'aperçoit qu'on devient créatif en étant accompagné par d'autres, et ça aussi, c'est source d'épanouissement. »

Au total, l'association, notamment subventionnée par le Conseil général, compte 12 salariés, dont 6 en insertion. S'ajoutent à cela 25 bénévoles très réguliers, qui, comme Marie-Thérèse ou Julie, viennent donner de leur temps et de leur expérience au projet.

« Le but avec nos salariés en insertion, c'est de les accompagner dans leur projet professionnel, qui peut être très varié en fonction des personnes », souligne Séverine Bellec. Seta, 20 ans, s'est ainsi découvert une passion pour la couture. *« À l'école, on ne nous parlait pas assez des métiers manuels,* regrette cette jeune femme de Noisy-le-Sec. *Ici, on a attiré mon attention sur la couture, et après mon contrat d'insertion, j'aimerais persévérer dans cette voie. »*

Roland, 62 ans, renoue lui avec les métiers de la menuiserie qu'il avait entraperçus dans les années 1970. *« C'est bien d'apprendre tous ces savoir-faire. Et puis, avec tous ces gens, j'ai l'impression de rajeunir ! »*

La Collecterie, 18-30 rue Saint-Antoine, à Montreuil.

lacollecterie.org

50 **TONNES D'OBJETS** collectés en 2014, dont 80 % ont échappé à l'enfouissement ou l'incinération.

Ils et elles font la Seine-Saint-Denis



« L'idée, c'est à la fois de remettre dans le circuit des objets qui auraient dû être jetés et de favoriser le lien social. »

Séverine Bellec, codirectrice et cofondatrice de La Collecterie

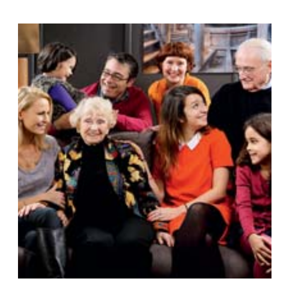


DEFI SPORTIF

À l'assaut des sommets

Ce n'est pas encore le toit du monde, mais cela s'en rapproche drôlement. Une demi-douzaine de jeunes de Montreuil vont partir en avril à l'assaut du Licancabur, un volcan chilien culminant à 5 920 m ! L'équipée est organisée par l'aventurier Charles Hedrich et son association Respectons la Terre, qui ont déjà amené, entre autres, sept collégiens du département à gravir le mont Blanc. Le but : les sensibiliser au développement durable tout en leur proposant un défi sportif. Et quel défi !

Suivez l'aventure sur **atacama1ere.blogspot.fr**



PERSONNES ÂGÉES

Solidarité de proximité

Fédérer autour d'une personne âgée un réseau de voisins pour développer une « co-veillance » et de belles amitiés. L'idée est toute simple. Encore fallait-il l'avoir et la mettre en pratique. C'est ce qu'a fait Giovanni Pandolfo en 2009, avec l'association Les petits frères des Pauvres, en créant le réseau social Voisin-âge. Expérimenté dans une dizaine de villes, il se met en place depuis janvier à Rosny-sous-Bois.

Vous habitez Rosny-sous-Bois et souhaitez participer, renseignez-vous auprès de Laurent Vernat 06 14 20 12 95 ou sur **voisin-age.fr**



CULTURE

Le patrimoine aussi se partage

Mobiliser les racines culturelles des élèves nouvellement arrivés en France pour mieux leur permettre de s'insérer est le pari que font, pour la seconde année, l'association Patrimoine sans frontières et l'Éducation nationale en Seine-Saint-Denis. Depuis la rentrée, les élèves de quatorze classes d'accueil sont invités à présenter à leurs camarades un lieu, une langue, une fête de leur pays d'origine. Un projet qui permet de mieux se connaître, soi-même et les autres pour, au final, mieux vivre ensemble.

patrimsf.org

La sélection Instagram

Vous aussi postez vos photos de la Seine-Saint-Denis sur Instagram avec le hashtag #SSD93.





« Show me the way... les Puces de Saint-Ouen » par @Rioflaflu

Découvrez toutes les photos sur instagram.com/seine_saint_denis ou scannez ce QR code

Appel à bénévoles

L'Association pour l'accompagnement et le développement des soins palliatifs (l'ASP fondatrice)

apporte présence et écoute aux malades, à leur famille et à leurs proches dans les phases critiques de la maladie et en fin de vie. Intégrés au sein d'une équipe, les bénévoles sélectionnés bénéficient de formations et de soutien.

Contacts : 01 53 42 31 33

aspfondatrice.org

Habitant à La Courneuve, Hélène de Vallombreuse émerveille avec ses spectacles au trapèze mêlant chat, perroquets et autres volatiles. Passée par l'école d'Annie Fratellini, elle perpétue la belle tradition du cirque classique.

Par **Christophe Lehousse**
Photographie **Franck Rondot**



★ **Portrait**

De rêve et de plumes

Il y a chez elle comme un besoin de déployer ses ailes, de prendre de la hauteur. *« Petite déjà, j'étais toujours à crapahuter sur les toits de la maison. »* Installée au premier étage de sa demeure de La Courneuve, Hélène de Vallombreuse raconte sa vie aussi haute en couleurs que l'est son perroquet Paquita juché sur ses épaules.

Cette amie des bêtes à plumes est venue au trapèze comme d'autres battent la mesure ou tapent dans un ballon : naturellement. L'entourage, c'est sûr, a un peu aidé. Quand on a pour cousine une certaine Clémence Massart, passée par le Cirque du Soleil, on a de fortes chances de se retrouver un jour pendue par les pieds dans le jardin familial.

Mais dès le départ, Hélène avait aussi de la suite dans les idées : à 14 ans, elle s'inscrit à l'école de cirque d'Annie Fratellini. *« J'y ai rencontré ma professeure de trapèze, Andrée Jean, qui a beaucoup fait pour moi. Elle et Diana Moreno, qui m'a fait travailler dans son cirque juste après ma formation, ont vraiment compté pour moi. »* Vient ensuite le moment pour l'oiseau de prendre son envol : sept ans d'une vie de bohème au cirque italien Cesare Togni lui feront parcourir toute la péninsule italienne, la Yougoslavie, l'Espagne, la Grèce. Lors de cette odyssée lui vient aussi l'idée d'incorporer des perroquets à ses spectacles. *« À l'époque, je n'avais que deux numéros par spectacle et je trouvais parfois le temps un peu long. Donc j'ai imaginé d'y faire participer des oiseaux et c'est devenu une marque de fabrique. »*

Depuis, la belle Hélène ne quitte plus ses partenaires à plumes et à poils. Tous les jours, après avoir elle-même fait ses exercices de trapèze, elle répète avec eux les tours qu'ils doivent maîtriser. Cette alliance de la grâce et de l'animal a d'ailleurs séduit le réalisateur Jacques Rivette qui lui avait donné un rôle en 2009 dans *36 vues du Pic Saint-Loup,* avec Jane Birkin.

Et, à 54 ans, la trapéziste ne pense toujours pas à redescendre sur terre. Elle s'est ainsi embarquée dans l'écriture d'un nouveau spectacle avec la jeune artiste de cirque Agathe Berg. *« J'arrêterai quand je m'ennuierai »*, annonce l'intéressée. Visiblement, ce n'est pas pour tout de suite. ★

Bio express

1974 Entre à l'école de cirque d'Annie Fratellini
1987 Rentre d'Italie (cirque Cesare Togni)
2009 Passe au Plus Grand Cabaret du monde sur France 2

CÉLINE DÉLAS
Serial colleuse

Ses armes ? Des ciseaux et de la colle blanche. Dans son appartement, Céline Délas, 41 ans, passe son temps à découper, classer puis coller des images de magazines glanés dans les poubelles de la bibliothèque municipale ou chez les bouquinistes. *« J'ai commencé à faire des collages pour les cadeaux d'anniversaire de mes amis lorsque j'étais étudiante. Puis, comme j'étais engagée, pour des fanzines politiques, des tracts. »* À l'issue de sa thèse sur le pop art européen, elle décide de se consacrer à cet art. Féminisme, défense des sans-papiers, question palestinienne sont restés ses motifs de prédilection. Sa série *Barbie au tapis* a été exposée dans la librairie féministe Violette and Co, *Le sang du beurre* au festival de BD d'Angoulême aux côtés de dessinateurs fameux tels Joe Sacco ou Guy Delisle.



« Mes collages permettent toujours de dénoncer une situation qui me paraît insoutenable. Ils contiennent également tous une part d'humour. »



« Cette chance, je l'ai eue grâce au service public. J'étais boursier. Je pense que je lui dois quelque chose. »

RAYAN NEZZAR
Un Montreuillois à l'Ena

Stagiaire à l'ambassade du Canada puis à la préfecture de La Rochelle, il ne reste à Rayan Nezzar que quelques mois pour être nommé haut fonctionnaire. Fils d'une médecin algérienne immigrée, le petit surdoué a sauté deux classes dès l'école primaire, qu'il fréquente à Montreuil. Il passe ensuite au collège et au lycée des Francs-Bourgeois, au centre de Paris, avant de décrocher le bac à 15 ans. *« Socialement, c'était le choc »*, se souvient-il. Rayan opte d'abord pour la médecine, sans grande conviction. Puis s'inscrit en licence de droit et se découvre une véritable passion. *« C'est là que le plafond de verre a sauté. Je faisais enfin ce qui me plaisait, et j'ai tout donné. »* Plus rien ne lui résiste : il rejoint Sciences Po Paris en master 1 puis obtient le concours de l'école des présidents de la République. Son rêve ? Servir un jour le Conseil d'État. Et on ne doute pas qu'il saura satisfaire son ambition.

ALAIN CHARTIER
De l'école au polar

À 46 ans, ce directeur d'école maternelle vient de publier son premier roman, *Rencontre improbable* *. Une intrigue palpitante, sur un mode polar – son genre littéraire préféré –, qui nous conduit en Afrique où il a longtemps enseigné. *« J'ai découvert le département de la Seine-Saint-Denis il y a vingt ans, alors que j'arrivais de ma Touraine natale. »* Après un séjour au Togo puis au Maroc, il devient directeur d'école à Montreuil, puis à Rosny-sous-Bois. Intransigeant sur les questions pédagogiques, il souligne l'importance de la maternelle. *« C'est là où tout se joue ! Un enfant qui parle bien aura les meilleures chances pour le passage à l'écrit. Celui qui sait lire et écrire est en possession du passeport minimum pour ensuite s'émanciper comme citoyen mais aussi sur le plan professionnel. »* Gagné par le virus de l'écriture, il a d'ores et déjà mis en chantier son deuxième roman.

* Editions ThoT



« Les enfants sont confrontés de plus en plus jeunes à un tas d'informations via la télévision et Internet. Et là, il faut faire le tri ! »

Il est l'une des 17 victimes de l'attentat contre *Charlie Hebdo* et des prises d'otages des jours suivants. Le dessinateur Tignous, qui habitait Montreuil depuis trente ans, aura laissé une trace durable dans toute la Seine-Saint-Denis.



Tignous, un cœur gros comme ça

Par **Christophe Lehousse**
Photographie **Veronique Guillien**



Un des croquis du carnet *Des ados se livrent* réalisé lors d'une résidence d'artiste dans les bibliothèques de Montreuil.

« Dessiner, ça me fait rire, mais je le fais avec le plus grand sérieux ». C'est ainsi que Bernard Verlhac, alias Tignous, définissait son travail. Dans sa carrière, ce dessinateur au regard aiguisé a prêté son trait à de grands magazines – *Charlie Hebdo* bien sûr, *Marianne*, *L'Evénement du jeudi* – mais pas uniquement. Toujours à l'écoute du pouls de Montreuil où il vivait depuis trente ans, il avait aussi participé à plusieurs projets artistiques et culturels en Seine-Saint-Denis. *« Il avait croqué des collégiens et lycéens de toute la ville, à l'occasion d'une résidence d'artiste organisée à partir de janvier 2014 »*, se souvient Valérie Beaugier, responsable du pôle ados à la bibliothèque Robert-Desnos de Montreuil. Pendant cinq mois, Tignous avait ainsi fait ressortir toute l'impertinence de l'adolescence. *« Il ne s'est pas contenté d'être dans l'empathie. Ses dessins disent à quel point les ados pouvaient être porteurs de poésie mais ils n'éludent pas les moments où eux-mêmes colportent des clichés »*, insiste Fabrice Chambon, directeur des bibliothèques de Montreuil. Tendre face à l'humanité, intraitable face à la bêtise, tel était Tignous, la « petite teigne » en occitan.

« *Drôle et parfois timide* », c'est ainsi que se le remémore pour sa part Marlène Rigler, directrice du 116, centre d'art contemporain où les croquis sur la jeunesse avaient ensuite été exposés. *« À la soirée d'inauguration de l'exposition, il n'avait pas tenu à faire de discours. Il préférait laisser parler ses dessins,* évoque-t-elle. *Et puis, il nous avait confié qu'il était très fier que ses dessins soient exposés dans un centre d'art contemporain, que ça ne lui arrivait pas si souvent.»* Car oui, avec Tignous, la caricature, c'était tout un art.



PIERRE LAPORTE
Président du groupe

GROUPE COMMUNISTE, CITOYEN, FRONT DE GAUCHE, POUR UNE TRANSFORMATION SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE

Rassemblés pour voir la Seine-Saint-Denis en GRAND !

Durant la mandature, nous avons connu un changement de majorité présidentielle. Nous attendions du gouvernement socialiste d'en finir avec cette obsession de la réduction des déficits publics qui avait conduit la droite à considérer tout notre quotidien comme un coût à réduire. Soit passer de l'austérité à la satisfaction des besoins humains. Ce ne fut pas le cas comme en témoigne aujourd'hui la réduction de 50 milliards € de la dépense publique d'ici 2017 qui verra le Conseil départemental amputé de 66 millions € de dotations de l'État, l'équivalent de 2 collèges et demi ! Les espoirs déçus nourrissent les appétits électoraux de la droite tandis que l'extrême droite se délecte de vos déceptions. Mais aucun ne vous parle de progrès humains, de lutte contre les inégalités ou d'en terminer avec le discours ambiant qui martèle que vous coûtez trop cher. **Bref, imposer l'humain d'abord : notre seule boussole durant cette mandature et pour la prochaine.** Assez d'être traité au rabais. Si nous martelons un discours, c'est bien celui-là. Rassemblons-nous, pour la Seine-Saint-Denis, voyons GRAND !



JEAN-MICHEL BLUTEAU
Président du groupe







LA SEINE-SAINT-DENIS POUR DEMAIN – GROUPE UMP

Le « plan Piscines » : une opération com' qui tombe à l'eau

Le Conseil Général de Seine-Saint-Denis a pour la énième fois présenté un plan à réaliser dans les années futures, lors de sa séance de février.

Encore une fois, le PS, le PCF et les Verts ont fait la démonstration qu'ils ne savent que parler et qu'ils ne savent pas faire.

Après avoir présenté cette année un « plan Collège 2015-2020 », un « plan Petite enfance 2015-2017 », ceux qui sont à la tête de la Seine-Saint-Denis depuis 50 ans causent, promettent, puis souvent, constatent leur propre carence : ce fut le cas pour le « plan Piscines ». S'il ne devait y avoir qu'un seul exemple de leur incapacité à traiter les affaires de notre Département, c'est bien sur ce point. Sachez, qu'il y a un an et demi, le constat de déficit des piscines de notre territoire a mené l'assemblée du Département à décréter l'urgence ! Et voilà maintenant que l'on parle d'un plan en faveur de la réhabilitation et la création de piscines sans que rien de concret ne soit envisagé avant plusieurs mois.

MAIS QU'A DONC FAIT POUR VOUS LE DÉPARTEMENT ?
JUSTE AUGMENTER LES IMPÔTS !

STÉPHANE SALINI
Président du groupe
Drancy



UNION DES DÉMOCRATES ET DES INDÉPENDANTS – UDI

Vote du budget 2015 : la majorité vole en éclat

Un budget adopté de justesse : 16 voix pour sur 40 ! PS-PC gèrent ensemble le Département, mais ne sont d'accord sur RIEN !

Les communistes parlent aux socialistes :
« Comment le Parti socialiste peut-il envisager des résultats aussi désastreux aux élections départementales sans s'interroger ? Ces résultats ne seront-ils pas la conséquence du mépris envers les électeurs (...) ; ne serait-ce pas la conséquence du reniement des engagements de François Hollande ? »

« Il n'est plus tenable de constater chaque année l'ampleur du désastre et de se contenter de bricolage à la marge d'effets d'annonce sans fondement ni perspective politique – Le vote du budget 2015 a donc l'ampleur du désastre, il est aussi votre bilan depuis 2008. »

« Je n'oublie pas le moratoire sur les équipements sportifs et culturels, je n'oublie pas l'augmentation de la carte Améthyste qui a été multipliée par trois. Je n'oublie pas la pression fiscale qui s'élève depuis 2009 à plus de 25 % ! Je n'oublie pas le doublement de la dette du Département entre 2008 et 2015 ! »

Extraits de la séance du 18 décembre 2014



EMMANUEL CONSTANT
Président du groupe





GROUPE SOCIALISTE, GAUCHE CITOYENNE

Un «plan piscines» qui répond aux besoins des habitants

Avec trois fois moins d'équipements sportifs que la moyenne nationale, la Seine-Saint Denis accuse en ce domaine un retard important. C'est le cas notamment en ce qui concerne l'équipement en piscines. Nombre d'entre elles sont également en mauvais état. Résultat : 6 enfants du département sur 10 entrent en 6e sans savoir nager ! Le plan piscines voté lors de la séance du Conseil général du 12 février entend précisément impulser une dynamique nouvelle afin de combler ce retard et permettre enfin aux jeunes du département, mais aussi aux moins jeunes, non seulement d'apprendre à nager mais aussi de bénéficier de ces espaces de loisirs et de convivialité si nécessaires au mieux vivre-ensemble. Le plan prévoit non seulement de dégager des moyens budgétaires pour construire de nouvelles piscines en concertation avec le mouvement sportif et les villes pour un montant de 60 à 100 millions d'euros, mais aussi de rénover certaines piscines devenues vétustes afin d'améliorer les conditions d'accueil du public.



JEAN-FRANÇOIS BAILLON
Président du groupe

GROUPE EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Protection des espaces naturels : objectif principal du groupe écologiste

Notre territoire a été fortement impacté par les pollutions liées à l'industrialisation, aux transports aérien et routier, mais également par l'urbanisation anarchique et irréfléchie qui n'a pourtant jamais résolu la crise du logement. Chaque jour, ce sont près de 6 500 personnes, dans notre département, qui sont provisoirement placées en hébergement d'urgence. Ces conditions environnementales, sanitaires et sociales ont une conséquence sur notre santé : nous vivons moins longtemps et avons plus de maladies cardio-vasculaires et pulmonaires quand nous habitons en Seine-Saint-Denis que partout ailleurs. Notre rôle est de combattre cette injustice territoriale et sanitaire afin de permettre aux Séquano-dionysiens de vivre dans un département écologiquement et socialement responsable : exiger l'arrêt de l'exploitation des terres polluées à l'uranium du fort de Vaujours par l'usine Placoplatre, maintien de toutes les zones Natura 2000, opposition totale au projet d'aménagement d'Europa City sur les terres agricoles du triangle de Gonesse… Nous sommes à vos côtés pour faire de la Seine-Saint-Denis un département où il fait bon vivre.

GROUPE COMMUNISTE, CITOYEN, FRONT DE GAUCHE POUR UNE TRANSFORMATION SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE
Conseil général de la Seine-Saint-Denis. Hôtel du Département
93006 Bobigny Cedex
groupe-communiste-cg93@wanadoo.fr
elusfrontdegauchecg93.fr
Fax : 01 41 50 11 95
01 43 93 93 68

LES ÉLU-E-S DU GROUPE
Bally Bagayoko, Pascal Beaudet, Belaïde Bedreddine, Josiane Bernard, Hervé Bramy, Gilles Garnier, Florence Haye, Jean-Jacques Karman, Pierre Laporte, Jean-Charles Nègre, Jacqueline Rouillon, Abdel-Madjid Sadi, Azzedine Taïbi.

LA SEINE-SAINT-DENIS POUR DEMAIN – GROUPE UMP
3, esplanade Jean-Moulin
93 006 Bobigny Cedex
contact@ump-cg93.info
UMP Seine Saint Denis
@umpcg93
01 43 93 93 42

LES ÉLU-E-S DU GROUPE
Claude Capillon Rosny-sous-Bois
Raymond Coënne Montfermeil
Katia Coppi Les Pavillons/Bois
Jean-Michel Bluteau Villemomble
Michel Teulet Gagny
Martine Valleton Villepinte

GROUPE UDI
groupe.udi.cg93@gmail.com
UDI Conseil général de la Seine-Saint-Denis
@UDI_CG93
www.udi-cg93.fr
01 43 93 47 53

LES ÉLU-E-S DU GROUPE
Élisa Carcillo Le Bourget-Drancy Dugny
Hervé Chevreau Épinay-sur-Seine
Jacques Chaussat Aulnay-sous-Bois
Pierre Facon Neuilly-Plaisance

GROUPE SOCIALISTE, GAUCHE CITOYENNE
Conseil général, 3 esplanade Jean-Moulin 93000 Bobigny
groupe.socialiste.cg93@gmail.com
Fax : 01 43 93 77 50
01 43 93 93 53

LES ÉLU-E-S DU GROUPE
Michèle Bailly, Emmanuel Constant, Claude Dilain, Michel Fourcade, Daniel Guiraud, Mathieu Hanotin, Bertrand Kern, Danièle Marini, Frédéric Molossi, Gilbert Roger, Gérard Ségura, Sylvine Thomassin, Stéphane Troussel, Corinne Valls.

GROUPE EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS
Conseil général, 3 esplanade Jean-Moulin 93000 Bobigny

LES ÉLU-E-S DU GROUPE
Aline Archimbaud, Jean-François Baillon



Un jardin du fort de l'Est à Saint-Denis.

L'éclosion des jardins ouvriers

En Seine-Saint-Denis, les jardins ouvriers ont vu le jour dès la fin du 19e siècle, en même temps que les usines.

Par **Isabelle Lopez**
Photographies **Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs**

C'est un jardin extraordinaire. On vient l'arroser, le bêcher, on y passe du temps. On veut qu'il soit beau, généreux. On y élève des familles de lapins. On le borde de fleurs. On l'agrémente de cabanes, de tonnelles. Les premiers jardins ouvriers sont apparu à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, en même temps que les usines. En Seine-Saint-Denis, ils s'implantent sur des terrains privés, municipaux ou appartenant à des sociétés locales (chemins de fer, congrégations religieuses, etc). En 1905, on en répertorie une quarantaine, notamment sur les glacis des forts, des terres concédées par la Ville de Paris et le Génie militaire. C'est une langue de terre – appelée non ædificandi – de 200 à 300 mètres de large située en avant des fortifications, autour du fort d'Aubervilliers, à Saint-Ouen, Saint-Denis et Pantin, là « *où rien ne doit être construit* ».

Des jardins ouvriers aux jardins partagés

C'est ici que de nombreuses familles d'ouvriers font pousser leurs légumes. Pommes de terre, carottes, salades, haricots et radis semés de manière intercalée pour ne pas perdre de place. Les jardiniers évitent les artichauts, des plantations trop « encombrantes », et les asperges, qui ne produisent pas assez à leur goût. Il faut attendre 1906 pour y voir pousser des tomates, grâce à la diffusion de cours d'horticulture.

Jusqu'à la Première Guerre mondiale, le nombre de jardins évolue lentement. Mais dès les années 1920, l'actuelle Seine-Saint-Denis compte plus de 5 000 jardins ouvriers. La loi des 8 heures (de travail par jour), votée en 1919, ouvre le temps de l'expansion. De nombreux groupes indépendants voient le jour : à Clichy-sous-Bois (550 jardins), à La Courneuve (67 jardins), à Noisy-le-Sec (50 jardins) ou aux Lilas (13 jardins).

En juin 1925, le Syndicat des jardins ouvriers de Pantin-Aubervilliers est créé. En 1935, une seconde association naît : la Société des jardins ouvriers des vertus. Alors que la première accordait aux jardins ouvriers la fonction d'antidote au bistrot, le siège social de la seconde est situé au bar Au bon accueil puis au bar L'Hirondelle à Aubervilliers.

Durant l'entre-deux-guerres, les jardins ouvriers n'ont jamais été aussi nombreux. Les difficultés d'appro-

visionnement en fruits et légumes et la misère des familles sont réelles. Ces jardins sont l'occasion d'améliorer le quotidien.
Les jardins sont soumis à des règlements précis. Ils ne peuvent être ni sous-loués, ni donnés, ni vendus. La famille doit cultiver elle-même sa parcelle, « *pour ses besoins propres* » et à « *l'exclusion de tout bénéfice* ». Les légumes sont destinés à la consommation ou aux échanges entre proches. Et les jardiniers s'engagent à une tenue respectable, à une attitude décente et à de bonnes relations de voisinage.

Aujourd'hui, ces jardins collectifs séduisent à nouveau les urbains.

Les concessionnaires savent qu'ils doivent respecter les règles et les usages. Ils encourent le risque d'être expulsés du jour au lendemain, sans aucune indemnité. La redevance est en effet considérée comme une cotisation et non un loyer.
À partir des années 1950, le nombre des jardins ouvriers baisse, du fait de l'urbanisation galopante mais aussi à cause des nouvelles habitudes de consommation. Aujourd'hui, ces jardins collectifs séduisent à nouveau les urbains que nous sommes. Ils poussent au pied des cités, dans les écoles, les collèges et dans nos écoquartiers.
Ils prônent le bio et le bien-manger. Certains ont gardé leur appellation d'origine, comme à Villetaneuse, mais la plupart se font appeler « jardins familiaux » (nom officiel depuis 1952 des jardins ouvriers), ou « jardins partagés » (qui regroupent des habitants) et sont les dignes héritiers des jardins ouvriers. ★

À LIRE

- *Jardins ouvriers et familiaux en Seine-Saint-Denis,* Françoise Dedieu, 2011, 176 pages sur ***atlas-patrimoine93.fr***
- ***jardins-familiaux.asso.fr/histoire.html***



André Boyer
78 ans, Villetaneuse

DES SALADES, DE L'AMITIÉ ET DES FLEURS

« En 1977, j'ai créé à Villetaneuse 253 jardins ouvriers. Mes parents avaient une ferme avec des vaches, des cochons, des canards, c'était grand. Nous, on avait déjà un jardin. J'ai eu envie d'en créer pour ceux qui n'en avaient pas. Ça a pris deux ans. J'ai encouragé les gens à y travailler un petit peu. Ça a bien marché. Tout le monde était content. C'était une ambiance, de l'amitié. Ces jardins existent toujours et j'en suis fier. Ils se trouvent derrière l'école Jean-Baptiste-Clément et ils vont jusqu'au chemin de fer, jusqu'à la rue Jean-Jaurès. Il y a des cabanes, pas mal d'arbres fruitiers. Moi j'y faisais pousser des salades, des haricots verts et beaucoup de fleurs… des roses, des pivoines rouges, des marguerites, pour les offrir à ma femme Evelyne. »



En famille au jardin, 1934.

L'abbé Lemire en visite officielle

Moment rare et solennel à Saint-Ouen lors de la visite du fondateur de la Ligue du coin de terre et du feu en 1920.

« Le 24 juillet 1908. Rue du Bateau, sur le terrain vague qui couvre les pentes du Fort d'Aubervilliers, une poignée de familles est rassemblée pour célébrer la première fête annuelle de « leurs » jardins ouvriers.
On attend la visite très officielle de l'abbé Lemire, député du Nord et fondateur de la Ligue du coin de terre et du foyer, qui chapeaute le mouvement national des jardins ouvriers. Il y a là le curé, les dames catéchistes et quelques notables d'ici.
À l'entrée des jardins, le directeur du comité local, Alfred Bour, prononce le discours de bienvenue. Une bonne vingtaine d'enfants, les garçons déguisés en petits jardiniers, les jeunes filles en bergères, récitent un compliment et remettent un bouquet de fleurs à l'abbé. Tout ce beau monde sillonne avec solennité les jardins, tend l'oreille au récit pittoresque des jardiniers et échange avec eux quelques conseils de circonstance. »

Christophe Granger, enseignant-chercheur, membre du Centre d'histoire sociale du 20e siècle

educationpopulaire93.fr/spip.php?article751

Le Département de la Seine-Saint-Denis vous présente

